

UN
COLLOQUE DU PATRIARCHE JEAN
AVEC L'ÉMIR DES AGARÉENS
ET
FAITS DIVERS DES ANNÉES 712 À 716
D'APRÈS LE MS. DU BRITISH MUSEUM ADD. 17193
AVEC UN APPENDICE

SUR LE PATRIARCHE JEAN I^{er},
SUR UN COLLOQUE D'UN PATRIARCHE AVEC LE CHEF DES MAGES
ET SUR UN DIPLÔME QUI AURAIT ÉTÉ DONNÉ
PAR OMAR À L'ÉVÊQUE DU TOUR 'ABDIN,
PAR M. F. NAU.

I

LE COLLOQUE DU PATRIARCHE JEAN ET D'AMROU (9 MAI 639).
FAITS DIVERS DES ANNÉES 712 A 716,
D'APRÈS LE MANUSCRIT DU BRITISH MUSEUM ADD. 17193.

INTRODUCTION.

1. *Le colloque* : 1. Manuscrit; interlocuteurs, date. — 2 à 4. Les circonstances : l'expansion arabe; Amrou, ses colloques avec l'empereur Constantin en 638 et avec le patriarche copte Benjamin en 643. — 5 à 6. Analyse du colloque du 9 mai 639 (18 de l'hégire); but poursuivi. — 7 à 10. Les conséquences : la puissance des chrétiens dissidents, à cause de leurs griefs contre l'empire grec, est mise au service des musulmans. Ceux-ci ne tardent pas d'ailleurs à vexer et à persécuter leurs alliés et à leur montrer qu'ils ont mal agi. — II. *Sommaire des faits divers.*

1. Un manuscrit syriaque du British Museum ⁽¹⁾, terminé le mardi 17 août 874, renferme une « lettre de Mar Jean, patriarche (jacobite), au sujet du colloque qu'il eut avec l'émir des Agaréens », le dimanche 9 mai. Les noms propres contenus dans la lettre, un passage parallèle de la Chronique de Michel le Syrien ⁽²⁾, l'histoire générale et la chronologie, nous permettent de dire qu'il s'agit d'un colloque « du patriarche jacobite Jean I ⁽³⁾ »

⁽¹⁾ *Add.*, ms. 17193. — C'est un volume de mélanges intitulé « Volume de démonstrations, de collections et de lettres ». Les extraits sont en général très courts, vu qu'il y a 125 sujets différents sur 99 feuillets. Les seuls sujets historiques sont ceux que nous éditons et le catalogue suivant des « rois des Taiyayés » : Mahomet vint sur la terre (hégire) l'an 932 d'Alexandre, fils de Philippe le Macédonien (621); or il régna sept ans († 7 juin 632?). Après lui, Abou-Bekr régna deux ans († 22 août 634). Après lui, Omar régna douze ans, († 3 novembre 644?). Après lui, Othman régna douze ans († 17 juin 656) et ils furent sans chef, dans la guerre de Safâ (Siffin), cinq ans et demi. Après cela, Moawiah régna vingt ans († avril 680). Après lui Yezid fils de Moawiah régna trois ans et demi († 11 nov. 683). Après Yézid, ils furent une année sans chef. Après lui, 'Abdölmelek régna vingt et un ans († 8 oct. 705). Après lui, son fils Walid commença à régner l'an 1017 au commencement du premier Tichri (oct. 705). Voir le texte dans LAND, *Anecdota Syriaca*, II, Leyde, 1868, p. 11, et les dates (d'après Weil), *Ibid.*, I, 41-42. On notera que Jacques d'Édesse (éd. Brooks) attribue aussi sept ans à Mahomet, de 621 à 628.

⁽²⁾ Nous citons plus bas (p. 234) la traduction de ce passage.

⁽³⁾ Les patriarches jacobites du nom de Jean antérieurs à notre manuscrit sont : Jean I, 635 au 14 déc. 648; Jean II, 744 à oct. 754; Jean III, 846 à 873. Le texte de Michel cité plus loin dans l'introduction nous montre qu'il s'agit du premier. D'ailleurs le catalogue des « rois des Taiyayés » s'arrête à Walid (705 à 715), cf. *supra*, note 1, et les faits historiques que nous allons éditer, et qui suivent immédiatement la lettre de Jean, vont de 712 à 716. Il semble donc que la compilation a été constituée à cette époque (ce qui exclut Jean II et III). Enfin les évêques mentionnés à la fin sont nommés par Michel autour de l'année 630, surtout Atilaha qui a un nom plus rarement employé (cf. *infra*, p. 263), tandis qu'on ne les trouve pas sous Jean II et III. Voir en particulier les listes d'évêques jacobites dans la Chronique de Michel ou la *Revue de l'Orient chrétien*, t. IV (1899), p. 447 à 451 et 495 à 500. L'accord des chalcédoniens avec les jacobites montre encore que le colloque a dû avoir lieu lors des premières défaites des Grecs chalcédoniens, cf. *infra*, p. 263, note 1. Voir à l'appendice une notice sur Jean I, *infra*, p. 268.

avec l'émir Amrou⁽¹⁾, dans une ville de Syrie⁽²⁾, le dimanche 9 mai 639⁽³⁾ (18 de l'hégire).

Le patriarche, convoqué par l'émir, est venu le trouver en compagnie de cinq évêques, de chrétiens notables et de fidèles nombreux; quelques jours après le colloque, il en a écrit un compte rendu⁽⁴⁾ qu'il a envoyé aux chrétiens de Mésopotamie pour les tenir au courant, les rassurer et leur demander « de prier pour l'illustre émir, afin que Dieu lui donne la sagesse et l'éclaire sur ce qui plaît au Seigneur ». C'est ce compte

(1) Ce nom demande une discussion. Il est fourni par Michel le Syrien, II, 431. Michel raconte en quatre lignes, d'après une première source abrégée, que « Amrou, fils de Sa'd », émir des Taiyayé, défendit que les croix parussent hors des églises; il ajoute ensuite sur « Amrou » et le patriarche Jean le récit que nous rapportons plus loin dans l'introduction (p. 234). Cette source de Michel semble ainsi identifier les deux Amrou, comme Bar Hébraeus l'a compris aussi, *Chron. eccl.*, I, 275, lorsqu'il a transcrit Michel. Une autre source très développée, écrite par Michel sur colonne parallèle, mentionne la peste bubonique (*Ibid.*, II, 431, col. 1 et 432, col. 1) et ensuite l'interdiction des croix à Émèse et Damas par « Amrou » (cité, *infra*, p. 273). Nous savons qu'Obéida, gouverneur de Syrie, mourut durant la peste susmentionnée, et eut pour successeur Amrou ben el 'As, il nous paraît donc certain que c'est à celui-ci qu'il faut attribuer le colloque et peut-être aussi, en dépit de l'une des sources de Michel, l'interdiction des croix, car la première source n'est qu'un court résumé (peut-être de la seconde), et la seconde, qui donne la rédaction développée, ne particularise pas Amrou. D'ailleurs Michel ne mentionne nulle part Amrou « ben el 'As ». Lorsqu'il devait le faire, II, 450, à l'occasion de la tentative d'assassinat dont il a été l'objet en Égypte, il le nomme Sa'd, nom qui permute souvent avec Sa'd, cf. *Patr. or.*, I, 501, ce qui nous donne une raison de plus pour supposer que « fils de Sa'd » est mis plus haut pour « fils de 'As ».

(2) C'est indiqué par la présence des trois tribus arabes qui habitaient « à l'occident de l'Euphrate ». Cf. *infra*, p. 261, note 3.

(3) Sous Jean I, le 9 mai tombe un dimanche en 633, 639, 644. La date de 644 est invraisemblable, car Amrou, qui était entré à Alexandrie en déc. 643 (*Patr. or.*, I, 494), devait employer les années suivantes à conquérir la Pentapole. La date 9 mai 633 nous paraît trop hâtive, car les Arabes entraient seulement en Syrie, et Amrou, qui assiégeait Gaza avec 7,000 hommes, n'avait aucune qualité pour convoquer le patriarche, puisque Abou-Obéida lui était supérieur (celui-ci commandait 37,000 hommes, cf. LEBEAU, *Histoire du bas Empire*, LVIII, 19). Il reste donc le 9 mai 639.

(4) *Add.* 17193, fol. 73-75.

rendu, transcrit sur le manuscrit où il était oublié depuis l'année 874, que nous nous proposons de faire connaître; mais nous voulons d'abord le placer dans son cadre, en consacrant quatre pages à l'invasion arabe, à ses causes, à ses conséquences, ainsi qu'à la personnalité d'Amrou, pour mieux comprendre ensuite les sentiments et les mobiles des deux illustres interlocuteurs.

2. L'Arabie, « terre de sécheresse et de misère »⁽¹⁾, a connu des siècles de prospérité, lorsque le commerce de l'Inde avec la Syrie et l'Occident transitait par ses ports du golfe Persique et de la mer Rouge; mais, du VI^e au VII^e siècle, les ravages des Perses en Syrie et jusqu'en Égypte, combinés avec ceux des Vandales et des Goths en Occident, avaient arrêté les transactions, et les Arabes, à l'abri de leurs digues de sable, s'étaient multipliés dans la malpropreté et la misère, et n'attendaient qu'un prétexte pour déborder et prendre la place de nations plus fortunées et moins denses.

Le prétexte a pris le nom de panislamisme⁽²⁾. Ce nom correspond à un sentiment mal défini d'abord, qui était, à l'origine, économique et politique autant que religieux. Le Bédouin famélique s'en servait pour se procurer des terres fertiles⁽³⁾ et des pensions⁽⁴⁾, mais il respectait, à l'origine, la liberté reli-

⁽¹⁾ H. LAMMERS, *Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth*, I, 1906, p. 57, qui cite le *Kitab al Agâni*, XIV, 156, 16.

⁽²⁾ Ce mot désigne pour nous « l'obligation religieuse d'aller imposer l'Islam par la force à toutes les nations ».

⁽³⁾ Dans certains cas, on confisquait la moitié des terres lorsque les populations ne voulaient pas embrasser l'Islam. Cf. *L'expansion nestorienne en Asie*, p. 230-234 : d'autres fois, on prenait le tout, et on se le partageait en nature ou on imposait un fermage aux anciens propriétaires, cf. G. SALMON, *Introduction topographique à l'histoire de Bagdad*, Paris, 1904, p. 15-19.

⁽⁴⁾ Vers 684 (65 de l'hégire), sur le seul territoire d'Émèse (Homs), 20,000 Yéménites, formant avec leurs familles une agglomération de plus de 100,000 personnes, étaient pensionnés. (H. LAMMERS, *loc. cit.*, I, 9.) Voir le taux des pensions dans Noël Desvergers, *L'Arabie*, Paris, 1847, p. 238.

gieuse « des hommes du livre » et même des Arabes chrétiens — qu'il s'agisse des Arabes nestoriens de l'Oman, du Qatar et de Hira, ou des Arabes jacobites de la Mésopotamie et de la Syrie : — il lui suffisait d'établir entre eux un lien politique plus ou moins lâche. Lorsque le lien s'est vite resserré, lorsque les Arabes chrétiens ont été amenés, par indifférence, par lassitude, par contrainte, à changer de religion, ils montrent longtemps encore qu'ils ont moins suivi l'Islam que « la grande idée arabe » : celle de « l'hégémonie de leur race que ce dernier abritait maintenant de sa bannière triomphante »⁽¹⁾. A l'exemple des Tamîmites qui répondaient à Mahomet lui-même : « Seule les tribus de brigands t'ont reconnu »⁽²⁾, les Syriens nouveaux convertis n'entendaient pas céder le pas aux musulmans de la première heure, aux « pouilleux » du Hidjaz, à tous ces Bédouins, mangeurs de lézards et de gerboises, qui ne portaient à leur arrivée en Syrie qu'une méchante tunique ne descendant même pas aux genoux⁽³⁾. Leur panislamisme n'était en somme que le panarabisme, ou « l'Arabie par-dessus tout ».

3. Cette machine de guerre, qui unifiait les volontés et les convoitises de millions d'hommes, ne devait rencontrer devant elle qu'un empire grec épuisé par de longues guerres, vidé

(1) H. LAMMENS, *Mélanges*, etc., I, 53.

(2) H. LAMMENS, *Ibid.*, III, 1908, p. 287.

(3) Voir les références citées par H. LAMMENS, *loc. cit.*, I, 53 et 56-57. Ajoutons l'histoire suivante de Michel, *Chronique*, II, 421, un peu écourtée par Bar Hébraeus, *Chron. syr.*, éd. Bedjan, p. 101, et qui nous montre sous quel jour les envahisseurs arabes se sont présentés aux Perses. Ceux-ci envoyèrent un homme de Hirta pour espionner les Arabes; « il vit un ma'déen qui, accroupi, urinait, mangeait du pain et nettoyait sa chemise (en tuant les insectes). Il lui dit : Que fais-tu? Le ma'déen répondit : Comme tu le vois, je fais entrer du nouveau, j'expulse l'ancien et je tue les ennemis. » Et l'homme de Hirta alla dire aux Perses : « J'ai vu un peuple nu-pieds, mal habillé, mais très courageux. »

au point de livrer ses provinces et ses armées à des mercenaires étrangers, divisé par un impérialisme intolérant, qui avait persécuté, au nom d'un dogme d'État, des millions de chrétiens dissidents et de Juifs. Son agonie fut courte : les Arabes, venus par le désert de Syrie, prirent Bosra en 634, Damas en 635, Saroug, Séleucie-Ctésiphon et Jérusalem en 637⁽¹⁾, Antioche et les villes du littoral en 638. A cette date, avant de terminer en 639 la conquête de la Mésopotamie où les Jacobites étaient tout-puissants, il est naturel qu'Amrou ait convoqué leur patriarche pour tenter de s'en faire un allié. Amrou était d'ailleurs l'homme des colloques : « Éloquent, rompu au maniement des grandes affaires, habile à dénouer les situations les plus délicates »⁽²⁾, la conférence d'Adroh lui a laissé encore le renom du diplomate « le plus roué et le moins scrupuleux de son temps »⁽³⁾. Il avait déjà été chargé de deux missions en Abyssinie pour réclamer les transfuges⁽⁴⁾. Nous connaissons, de plus, deux autres de ses colloques qui encadrent le nôtre : l'un avec l'empereur Constantin en 638, l'autre avec le patriarche copte-jacobite Benjamin en 643. Avec Constantin⁽⁵⁾, Amrou a employé la manière brutale : comme l'empereur lui demandait quel droit les Arabes prétendaient avoir à la possession de la Syrie : « Le droit que confère le Créateur », répondit Amrou. « La terre appartient à Dieu ; il la donne pour héritage à qui il lui plaît de ses serviteurs, et c'est le succès des armes

(1) Nous prenons les quelques dates précédentes dans K. Krumbacher, *Byz. Litteratur*, Munich, 1897, p. 950. Voir la suite des événements dans Cl. Huart, *Histoire des Arabes*, t. I, ch. -IX-X.

(2) H. LAMMENS, *loc. cit.*, II, 1907, p. 22.

(3) *Idem*, *ibid.*, p. 24.

(4) Cf. le Koran, trad. SAVARY, Paris, Garnier, p. 15, 16 et 66. — Amrou avait attaqué aussi en 629 les chrétiens de l'Oman, cf. J. PÉRIER, *Vie d'Al Hadjdjadj*, Paris, 1904, p. 244.

(5) LEBRAE, *Histoire du bas Empire*, t. LVIII, ch. 56.

qui manifeste sa volonté ». Cette théorie, d'après laquelle le désir du succès suffit pour justifier l'invasion d'un pays convoité, est très ancienne, comme on le voit. Il est intéressant de la noter sous la forme moitié brutale, moitié mystique qu'elle prend, l'an 17 de l'hégire, dans la bouche d'un ancien chamelier teinté d'islamisme.

4. Cinq ans plus tard, dans son colloque avec le patriarche Jacobite égyptien Benjamin ⁽¹⁾, Amrou se montre onctueux. Les Jacobites de son armée, en particulier le duc Sanutius, lui ont raconté les persécutions des Grecs contre les Jacobites; il sait en particulier que leur patriarche Benjamin, chassé d'Alexandrie, erre depuis treize ans dans les monastères de la Haute Égypte, et il conçoit le dessein de s'en faire un allié. Il lui adresse aussitôt un sauf-conduit, puis, lorsqu'il le voit venir, il s'écrie : « Vraiment, dans tous les pays dont nous avons pris possession jusqu'ici, je n'ai jamais vu un homme de Dieu comme celui-là ». « Car Benjamin, dit l'historien, avait belle prestance; il était éloquent et il discourait avec calme et dignité. » Ensuite Amrou se tourna vers lui et lui dit : « Reprends le gouvernement de toutes tes églises et de ton peuple, et administre leurs affaires, et, si tu veux prier pour moi qui vais aller vers l'Ouest et la Pentapole, pour en prendre possession comme du reste de l'Égypte, et si je reviens après un prompt succès, je te donnerai tout ce que tu me demanderas » ⁽²⁾. Et l'historien ajoute que Benjamin pria pour 'Amr

(1) *Patr. orientalis*, t. I, p. 494-498.

(2) La chronologie de l'*Histoire des patriarches d'Alexandrie* est sans doute exacte. Les Arabes entrent en Égypte durant l'année 357 de Dioclétien (29 août 640 à 641), se signalent le 6 juin 641, prennent le Caire en mars 642, reçoivent pendant un an un tribut du patriarche melkite d'Alexandrie, prennent enfin Alexandrie en décembre 643, et vont ensuite conquérir la Pentapole, cf. *Patr. orientalis*, I, 492-495. — La conquête de l'Afrique fut poursuivie par le successeur d'Amrou, jusqu'à la bataille de Iacouba où le

et qu'il prononça un éloquent discours dont 'Amr et tous les assistants furent émerveillés. Nous ne connaissons pas, cette fois, le contenu du discours, nous ne savons pas si Benjamin a loué la piété d'Amrou, le néo-mystique, ni s'il a engagé les siens à lui ouvrir les villes; mais l'historien continue encore : « Et tout ce que le bienheureux père disait à l'émir 'Amr, fils de 'As, il le faisait, et il n'en omettait pas une lettre »; et Michel le Syrien, écrivain jacobite, consigne gravement dans sa chronique : « A propos du pays d'Égypte, nous avons trouvé dans des histoires que Benjamin, patriarche des orthodoxes (Jacobites), avait livré l'Égypte aux Taiyayé. » C'est une exagération, mais il est du moins certain que la diplomatie onctueuse d'Amrou n'a pas été vaine.

5. Nous en arrivons maintenant au colloque intermédiaire de l'an 18 de l'hégire (9 mai 639) On en trouvera plus loin le texte et la traduction, il nous suffit d'indiquer ici les principales questions qui furent posées : « L'illustre général émir demanda si c'est un seul et même Évangile, sans aucune différence, qui est tenu par tous ceux qui sont chrétiens et qui portent ce nom par le monde . . . Pourquoi, puisque l'Évangile est un, la foi est-elle différente? . . . Qu'est-ce que le Christ? Est-il Dieu ou non? . . . Lorsque le Christ, que les chrétiens disent être Dieu, était dans le sein de Marie, qui portait et gouvernait le ciel et la terre? . . . Quelles étaient l'opinion et la foi d'Abraham et de Moïse? . . . Pourquoi n'ont-ils pas écrit avec clarté et n'ont-ils pas fait connaître ce qui concerne le Christ? » — La discussion devient donc scripturaire, et l'auteur continue : « Lorsque l'émir entendit tout cela, il demanda

patrice Grégoire fut tué par Abdallah Ebn Zobaïr. A noter que ce dernier prononça, à cette occasion, l'axiome : « Tout homme poilu est un poltron ». Cf. E. QUATREMERRE, dans le *Journal asiat.*, t. IX, avril 1832, p. 297-298, cité par Noël DESVERGERS, *L'Arabie*, p. 253.

seulement de lui démontrer, par le raisonnement et par le seul Pentateuque, que le Christ est Dieu et qu'Il est né de la Vierge et que Dieu a un fils. » Jean cite et montre les textes grec et syriaque de la Bible, l'émir prend même l'avis d'un Juif qui était présent, pour savoir si le texte hébreu leur était conforme. Le Juif répondit : « Je ne le sais pas avec exactitude », et « l'illustre général émir » le savait sans doute beaucoup moins encore, aussi il se hâta de porter la discussion sur la casuistique législative qu'il connaissait mieux que le grec et le syriaque : « L'émir en arriva de là à interroger au sujet des lois des chrétiens; quelles et comment sont-elles; si elles sont dans l'Évangile ou non? Il ajouta : Si un homme meurt et laisse des garçons ou des filles, et une femme et une mère et une sœur et un cousin, comment convient-il de leur partager l'héritage? » Après la réponse du patriarche, il clôtura le colloque par : « Je vous demande de faire une chose de trois: ou de me montrer que vos lois sont écrites dans l'Évangile, et de vous conduire par elles⁽¹⁾, ou d'adhérer à la loi musulmane. » Le patriarche s'efforça de montrer que les chrétiens peuvent avoir d'autres livres que l'Évangile, mais cette prétention d'Amrou de ramener les chrétiens à un livre unique, l'Évangile, nous prépare au dilemme en vertu duquel, sur l'avis d'Omar, il aurait brûlé quelques années plus tard la bibliothèque d'Alexandrie, pour tout ramener à un livre unique : le Koran.

Pour montrer l'importance de ce colloque, rappelons encore que le patriarche avait été convoqué, qu'il était venu avec cinq évêques et des notables, qu'il « y avait là, réunis en foule, non seulement les nobles des Agaréens, mais les chefs et les gouverneurs des villes et des peuples fidèles et amis du Christ : les Tanoukaïés, les Tou'aïé et les 'Aqoulaïé ». Ces trois der-

(1) Cf. le Koran, *sourate* 7, 50, 51: « Les chrétiens seront jugés d'après l'Évangile. »

niers noms désignent les trois principales tribus arabes qui étaient jacobites⁽¹⁾. L'auteur avertit encore que l'émir avait convoqué en même temps certains des principaux tenants du concile de Chalcédoine, et il conclut par : « Nous mandons à Votre Charité ces quelques mots des nombreuses choses qui furent agitées en ce moment, afin que vous priiez sans cesse pour nous avec zèle et soin, et que vous suppliiez le Seigneur afin que, dans ses miséricordes, il visite son église et son peuple, et que le Christ donne à cette affaire l'issue qui plaît à sa volonté, qu'il aide son église et qu'il console son peuple. — Même ceux du concile de Chalcédoine, comme nous l'avons dit plus haut, priaient pour le bienheureux patriarche, parce qu'il avait parlé pour tout l'ensemble des chrétiens et qu'il ne leur avait pas porté préjudice. Ils envoyaient constamment près de lui et ils demandait ainsi à sa bonté de parler pour tout l'ensemble (des chrétiens) et de ne rien soulever contre eux; car ils connaissaient leur faiblesse, et la grandeur du danger et du péril qui menaçait, si Dieu, selon ses miséricordes, ne visitait pas son église. »

Ce colloque eut d'ailleurs un lendemain qui nous est raconté par Michel le Syrien :

Amrou écrivit à notre patriarche Jean. Quand celui-ci entra près de lui, Amrou commença par dire des paroles insolites et contraires aux Écritures, et il se mit à lui poser des questions difficiles. Le patriarche les résolut toutes par des exemples tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament et par des arguments naturels. En voyant son courage et l'étendue de sa science, Amrou fut dans l'étonnement. Alors il donna cet ordre : « Traduis-moi votre évangile dans la langue sarrasine, c'est-à-dire des Taiyayé. Seulement tu ne parleras ni de la divinité du Christ, ni du baptême ni de la croix. » — Le bienheureux, fortifié par le Seigneur, répondit : « A Dieu ne plaise que je retranche un seul yod ou un seul point de l'Évangile, alors même que tous les traits et toutes les lances qui sont dans ton camp me transperceraient ». Voyant qu'il ne

⁽¹⁾ Cf. *infra*, p. 261, note 3.

pouvait le convaincre, Amrou lui dit : « Va, écris comme tu voudras. »

Le patriarche réunit les évêques et fit venir des Tanoukaïés, des Aqoulaïés et des Tou'aïés, qui connaissaient les langues arabe et syriaque, et il leur commanda de traduire l'Évangile en langue arabe. Il avait ordonné que chaque sentence qu'ils traduisaient passât sous les yeux de tous les interprètes. C'est ainsi que l'Évangile fut traduit et présenté au roi. (*Chronique*, II, 431-432.)

6. Tel fut le colloque de l'an 18. Amrou, au courant des dissensions qui déchiraient les chrétiens, avait conçu le projet de les rattacher en bloc — au moins les chrétiens jacobites — à l'islamisme. Il n'accepte que les textes du Pentateuque⁽¹⁾; c'est en effet le livre le plus utilisé dans le Koran⁽²⁾. Il ramène les principales difficultés à trois : que le Christ est Dieu ; que Dieu est né de la Vierge et que Dieu a un fils. Il pouvait en effet citer de nombreux versets du Koran contre ces assertions⁽³⁾. Mais il n'avait pas prévu que la discussion se continuerait sur les textes grec et syriaque du Pentateuque, et c'est sans doute pour cela qu'il y a mis fin bientôt. Quelques jours plus tard, il a voulu obtenir du moins un évangile arabe qui ne serait pas contraire au Koran et lui permettrait

(1) A propos des livres reçus chez les Musulmans, notons qu'il s'étaient au 1^{er}, 6, 12, 18, 24 du mois de Ramadan la descente du ciel des livres d'Abraham, de Moïse, de David, de l'Évangile et du Koran; voir notre édition « Des fêtes des Musulmans et de leurs jours remarquables », dans la *Revue de l'Orient chrétien*, t. XVII (1912), p. 98-99.

(2) Sour., v, 45, 48, 50, 70, 72, 110; vii, 156, 168, 169; lxi, 6; etc.

(3) Cf. sour. v, 19, 76, 77, 79; vi, 100, 101; xix, 91, 92, 93; xlvi, 81; lxviii, 59, etc. « Ceux qui disent que Dieu c'est le Messie, fils de Marie, sont des infidèles... Si Dieu avait un fils, je serais le premier à l'adorer... Peu s'en faut que les cieux ne se fendent à ces mots, que la terre ne s'entrouve, et que les montagnes ne s'écroutent de ce qu'ils attribuent un fils au Miséricordieux... »; cf. sour., xliii, 93 : « Dieu n'a point de fils ». La Trinité est aussi niée explicitement : « Ne dites pas qu'il y a une Trinité en Dieu. Il est un », sour., iv, 169. Il est vrai que la Trinité de Mahomet semble se composer du Père, de Marie et du Fils; cf. sour., iv, 169; v, 116.

de rallier en bloc tous les Arabes chrétiens. C'est sans doute pour cela qu'il avait déjà commencé par demander si c'était un seul et même évangile qui était tenu par tous les chrétiens, car, s'il y en avait eu plusieurs, il aurait choisi le plus avantageux, ou du moins il aurait pris ce prétexte pour en demander un de plus. Il lui suffisait qu'il n'y eût pas trace 1° de la divinité du Christ, déjà combattue dans la conférence; 2° du baptême, qu'il voulait sans doute remplacer par l'initiation musulmane; 3° de la croix et du crucifiement, qui est en effet contraire au Koran ⁽¹⁾.

Amrou a dû voir qu'en insistant davantage, il n'aboutirait qu'à couronner des martyrs et à se créer des ennemis, — Omar semble être intervenu en faveur des chrétiens, — aussi semble-t-il avoir recouru dès lors à la politique onctueuse que nous l'avons vu pratiquer, quatre ans plus tard, envers le patriarche égyptien Benjamin : promettre son appui, rendre quelques églises, autoriser les processions ⁽²⁾, et demander les secours des prières, des sympathies et des fidèles jacobites, quitte à reprendre plus tard en détail ce qu'il avait dû concéder en bloc.

C'est à développer ces conséquences de la conférence que nous voulons consacrer la fin de cette introduction, en don-

⁽¹⁾ Sour., iv, 156 : « Ils ne l'ont point crucifié ; un homme qui lui ressemblait fut mis à sa place. » D'après l'Évangile musulman attribué à Barnabé, c'est Judas qui fut crucifié en place du Christ. Lorsque cet évangile fut signalé, les savants, pour qui l'imperfection est une preuve d'antiquité, y voyaient le christianisme des judéo-chrétiens, antérieur à celui de nos évangiles. (C'est le même *postulat* qui fait placer deux mauvaises versions syriaques de mauvais manuscrits grecs avant la Peschitto.) Depuis l'édition de l'Évangile de Barnabé par L. RAGG, *The Gospel of Barnabas*, Oxford, 1907, M. James place sa composition au XVI^e siècle. Cf. *Journal of theolog. studies*, t. IX, avril 1908, p. 458-459. — C'est probablement notre Amrou ben el 'As qui a défendu de porter les croix en dehors des églises. (Michel, *Chronique*, II, 432, col. 1), bien qu'un abrégiateur ait mis Amrou bar Sa'd, *Ibid.*, 431, col. 2. Cf. *infra*, p. 273, note 1.

⁽²⁾ Cf. *Appendice*, 3°, p. 277-278.

nant une esquisse de la puissance des chrétiens arabes au début de l'hégire, des services qu'ils ont rendus à l'Islam et de ce qui leur en est advenu. Nous en concluerons que les patriarches chrétiens ont eu tort de prêter leur appui à un panislamisme qui était en apparence cultivé, modéré et mystique, mais en réalité brutal et barbare.

7. Les Chrétiens encerclaient l'Arabie. Les Nestoriens avaient des évêchés à Nedjran, à Sana, capitale du Yémen, à Socotora, l'île de l'aloès, à Sohar, capitale de l'Oman, nommée alors Mazoun, à Khota, à Qatar, à Hagar, dans les îles de Deirin, de Tharon et de Mashmabiq, à Bassora, à Hira, à Damas, à Bosra ⁽¹⁾; les Jacobites, qui avaient été puissants au Yémen, revendiquaient encore toutes les tribus arabes du nord, depuis Damas jusqu'au Tigre. De plus, le désert était sillonné de moines et de pèlerins qui se rendaient — même par troupes de 700 et de 800 personnes — à Jérusalem et au Sinaï ⁽²⁾; les romans et les histoires vantaient le prosélytisme chez les Arabes, le commerce avec l'Inde mobilisait de nombreuses caravanes; la vie érémitique avait une telle vogue qu'il n'y avait pour ainsi dire pas de désert et de montagne sans solitaire, on peut donc dire que les Arabes polythéistes ne formaient en Arabie qu'un espèce d'îlot sillonné en tout sens par les chrétiens. Ces polythéistes, nommés Sarrasins par les auteurs grecs du VI^e au VII^e siècle, ont d'ailleurs moins d'importance à leurs yeux que les Peaux Rouges d'Amérique n'en ont aujourd'hui aux nôtres. Ce sont des barbares ignorants, pasteurs et chasseurs, en général inoffensifs ⁽³⁾. Il leur arrive

⁽¹⁾ Nous avons développé ce sujet et identifié les noms peu connus dans *L'expansion nestorienne en Asie*, Bibliothèque de vulgarisation du Musée Guimet, t. XL, Chalon-sur-Saône, 1914, p. 205-212.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 214, note 2.

⁽³⁾ Voir en particulier *Les récits du moine Anastase sur les Pères du Sinaï*, trad. du grec par F. NAU, Paris, 1902.

aussi d'entrer sur le sentier de la guerre, surtout lorsque la faim ou l'espoir du pillage les y pousse, mais on se prémunit contre cet accident en entourant le monastère d'un mur solide percé d'une seule ouverture à quatre ou cinq mètres du sol. Le visiteur qui montre patte blanche est introduit à l'aide d'une corbeille, vénérable ancêtre de nos ascenseurs ⁽¹⁾. Les chrétiens ont commencé par doter ces barbares d'un alphabet et de l'écriture (vi^e au vii^e siècle) ⁽²⁾. Ils leur créaient en même temps des traditions en rattachant La Mecque, son puits et les tribus des environs, à Agar et à son fils Ismaël ⁽³⁾, comme ils ont rattaché plus tard les souverains mongols du Tangout aux trois rois mages, et comme ils ont montré dans le Turkestan

(1) Il en est ainsi au Sinaï et à Scété.

(2) On ne peut prouver, croyons-nous, que les Arabes aient écrit quelques ouvrages, pas même des pièces de vers, avant d'avoir converti des « hommes du livre », puisque la poésie antéislamique elle-même n'a été consignée par écrit qu'un siècle après l'hégire: cf. Cl. HUANT, *Journ. asiat.*, 1^{re} série, t. IV (1904), p. 142-145. Nous ne méconnaissons pas ce que les Arabes ont fait plus tard pour les lettres et les sciences.

(3) Cf. Noël DESVERGERS, *L'Arabie*, Paris, Didot, 1847, p. 12-13, 98-99. C'est à la Mecque que l'ange a fait jaillir la source Zemzem pour étancher la soif d'Agar et de son fils Ismaël. Celui-ci s'est marié et a fait souche dans les environs. Abraham a bâti la Caaba. Le père L. Cheikho a publié dans le *Machriq* (Beyrouth, 1913-14), sur « Christianisme et littérature avant l'islam », de nombreux articles que nous n'avons pu utiliser. Bar Hébraeus écrit, *Chron. eccl.*, II, 114, que la ville de Yatreb ou Médine qu'il ponctue Médian (مَدْيَن) a pris ce dernier nom du quatrième fils, Médian, qu'Abraham eut de Céthura, cf. Gen., xxv, 2. Nous sommes loin de l'étymologie accoutumée *medinat al-Nabi* « la ville du Prophète ». Notre document ne donne aux Musulmans que le nom d'Agaréens (*magrois*, participe apher formé de *Hagar*, pour marquer l'état); les mots correspondants chez les Grecs sont Ἀγαρηνοί, Jean Damascène, éd. Le Quien, I, 110; et avec un m initial, μαγαρισμόν qui équivaut à « islamisme »; ἦλθεν ὁ Μουχαμέθ κηρύττων τὸν μαγαρισμόν « Mahomet (Mouchameth) vint prêchant le magarisme (devenir agaréen) ». Cf. Théodore Abucara dans les œuvres de Jean Damascène, I, 470. On trouve le plus souvent Σαραρηνοί rapporté, à tort ou à raison, à Sara, et parfois « ismaélites ». Tous ces noms rattachent directement les Musulmans aux traditions judéo-chrétiennes.

la montagne sur laquelle l'arche de Noé s'était arrêtée⁽¹⁾. Le rôle du moine chrétien Sergius l'éprouvé (Bahira) près de Mahomet est non seulement vraisemblable mais nécessaire⁽²⁾, à cela près que les auteurs musulmans, ici comme ailleurs, ont pris une épithète syriaque pour un nom propre⁽³⁾. Les biographes de Mahomet racontent ses luttes avec les païens et les juifs, mais ne rapportent pas qu'il ait été en guerre avec les tribus chrétiennes; ils citent au contraire deux diplômes qu'il a accordés aux chrétiens d'Adrok et d'Aïla, il a même donné son manteau à ceux de cette dernière ville. Lorsque nous lisons que Mahomet a permis aux gens du Nedjran de rester chrétiens, nous supposons que cette faveur a dû aussi être mise par écrit, et les Nestoriens produisent en effet un diplôme vraisemblable, dans le préambule duquel on fait dire à Mahomet que les Arabes païens ou juifs ont combattu le peuple de

(1) Cf. *L'expansion nestorienne en Asie*, loc. cit., p. 276-277.

(2) Nous avons mis longuement en relief la personnalité de Sergius l'éprouvé (Bahira), dans *L'expansion nestorienne en Asie*, loc. cit., p. 213-223. Les savants allemands ont voulu reconstituer le rôle de Sergius à l'aide des écrits arabes, qui sont des sources secondaires puisqu'ils ont pris l'épithète pour un nom propre. Ces sources secondaires et tendancielles sont de l'histoire de « Bahira » une sorte de « fantasmagorie », cf. Cl. HUANT, dans *Journ. asiat.*, 1^{re} série, t. IV (1904), p. 127. C'est chez les Grecs (et les Syriens) qu'il faut chercher ce que pouvait être Sergius.

(3) L'épithète ܫܪܓܝܘܣ (Bahira = éprouvé) est très usitée en syriaque, par exemple dans la seule vie de Jean le Petit, *Revue de l'Orient chrétien*, t. XVII (1912), p. 351 : ܫܪܓܝܘܣ ܫܪܓܝܘܣ ܫܪܓܝܘܣ... ܫܪܓܝܘܣ ܫܪܓܝܘܣ... Histoire du père saint et éprouvé (Bahira) et sublime... Mar Jean le Petit. — *Ibid.*, p. 357 : ܫܪܓܝܘܣ ܫܪܓܝܘܣ ܫܪܓܝܘܣ... Le grand était un moine choisi et éprouvé (Bahira). — *Ibid.*, p. 366 : ܫܪܓܝܘܣ ܫܪܓܝܘܣ ܫܪܓܝܘܣ... Il arriva un vieillard grand et éprouvé (Bahira) qui demeurait là. etc. — De la même manière : de ce qu'Abraham était d'abord païen (ܫܪܓܝܘܣ = Hanfâ), — son apocalypse raconte même qu'il allait vendre les dieux fabriqués par son père, — on a fait de ce mot « païen » le nom d'une religion. — L'Hégire est sans doute aussi l'ère des fils d'Hagar (ܫܪܓܝܘܣ) ou des Agaréens (ܫܪܓܝܘܣ).

Dieu et ont discuté sa doctrine, mais que les chrétiens ne l'ont jamais fait ⁽¹⁾.

C'est là qu'il faut chercher la cause des premiers succès des Musulmans depuis le sud de l'Égypte jusqu'au fond de la Perse ⁽²⁾. Nous avons vu qu'en 639 Amrou a traité avec les chrétiens syriens et qu'ils lui ont rendu le service de traduire l'Évangile, prémice de tous les ouvrages et de toutes les sciences que les Syriens devaient plus tard transmettre à l'Islam. L'année suivante (640), les Arabes franchirent l'Euphrate; les Edesséniens vinrent traiter avec eux, et leur ouvrirent leur ville sans résistance, le primat jacobite d'Orient livra Tagrit ⁽³⁾,

⁽¹⁾ Cf. *L'expansion nestorienne en Asie*, loc. cit., p. 224-230. On apporte en général trop de rigueur, à notre avis, dans la recherche des sources du Coran. Il ne peut s'agir que de sources orales plus ou moins digérées et brassées. Toutes les confusions restent donc possibles et même probables. M. Cl. Huart a mis en relief l'influence des anciens poètes arabes qui colportaient et récitaient des poésies, comme nos trouvères les chansons de gestes, *Journ. asiat.*, 1^{re} série, t. IV (1904), p. 130-3 et 165-7. Il ne faut pas négliger non plus les conversations familiales de Mahomet. Sur l'introduction postérieure des traditions judéo-chrétiennes dans l'Islam, cf. Cl. HUART, *Ibid.*, p. 331-350.

⁽²⁾ La défection, en plein combat, des Benou-Thenoukh qui semblent être les Tanoukaïé jacobites, a sauvé une première fois les Arabes, cf. *infra*, p. 261, note 3. Les Arabes du Sud, auxquels Sergius n'avait pas donné leur solde accoutumée, avaient été les premiers à faire défection et à introduire leurs compatriotes à Gaza, cf. Théophane, *ad ann.* 623; c'étaient les transfuges qui enseignaient aux nomades l'emploi des machines de guerre, LESBAU, *Histoire du bas Empire*, LVIII, 19. Ce n'est partout que trahison: Romain livrait Bozra, *Ibid.*, LVIII, 16; Josias livrait Damas, *Ibid.*, LVIII, 25; un autre livre les gens de Tripoli, LVIII, 32; un autre fait perdre la bataille de l'Yarmouk qui amène la défection des Arabes de Ghassan, *Ibid.*, LVIII, 44; Yukinna (sans doute un Arabe, car ce nom n'est autre que *يوحنا* = Jean) livre de nombreuses villes, *Ibid.*, LVIII, 49 à 54; d'autres se taillent des royaumes, *Ibid.*, LVIII, 24; les gouverneurs se jalourent et ne se prêtent pas secours, LVIII, 35; d'autres traitent pour leur compte particulier comme Cyrus pour Alexandrie, LVIII, 63, et Jean pour l'Osroène, cf. Théophane *ad ann.* 628. L'empire grec a donc succombé sous les coups des siens plutôt que sous les coups des habitants de l'Hidjaz.

⁽³⁾ Cf. BAR HÉBRAËUS, *Chron. eccl.*, II, 124-126. Cité *Patr. orient.*, III, 58: Vie de Marouta.

l'évêque Gabriel livra le Tour 'Abdin (voir appendice 3°), et « l'armée des Romains, dit Michel, se retira avec douleur de toutes les villes »⁽¹⁾. On allait voir bientôt les conversions en masse de villes et de peuplades comme les Ghassanides de Syrie et les habitants de toute la côte du golfe Persique. Ces désertions avec armes et bagages devaient introduire en bloc dans l'islamisme les écoles et les monastères, la philosophie et la mystique des chrétiens. « Où est le grand peuple des Mazonites⁽²⁾, écrivait, vers l'année 650, un patriarche nestorien; où est le grand peuple des Mazonites qui s'est précipité dans le gouffre de l'apostasie pour le seul amour de la moitié de ses biens⁽³⁾? Où sont les sanctuaires de la Karmanie et de tout le Fars?⁽⁴⁾ »

En Égypte, Jean de Nikiou nous apprend que, dès l'an 641, on prêtait secours aux Musulmans à cause des persécutions d'Héraclius; les habitants du Fayoum s'étaient soumis aux Arabes, leur payaient tribut et tuaient tous les soldats romains qu'ils rencontraient⁽⁵⁾. Ce mouvement ne put que s'accroître après le colloque de Benjamin et d'Amrou en 643, aussi Makrizi raconte que 70,000 moines quittèrent le désert et vinrent au-devant d'Amrou ibn al 'Aç pour le complimenter⁽⁶⁾.

(1) *Chronique*, II, p. 426.

(2) Mazoun était le nom donné en particulier à Sohar, et en général à toute la région d'Oman, cf. H. LAMMENS, *loc. cit.*, II, 1907, p. 400-401, et F. NAV, *Maronites, Mazonites et Maramites*, dans la *Revue de l'Orient chrétien*, t. IX (1904), p. 268-276.

(3) D'autres ont préféré — à ce moment-là — perdre la moitié de leurs biens. Voir aussi BAN HÉBRABUS, *Chronique eccl.*, I, 338: « Les habitants du pays d'Alep (après 798) abandonnèrent leur foi tous en même temps, et se firent Arabes. »

(4) Cf. RUBENS DUVAL, *Išo'yahb patriarchas III, Liber epistularum*, Paris, 1905, p. 179 à 182, 192.

(5) *Chronique* de Jean de Nikiou, éd. ZOTENIUS, dans *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXIV, Paris, 1883, p. 559, 562-563; cf. p. 570.

(6) *Les couvents des chrétiens*, trad. E. LENOIR, dans *Revue de l'Orient chrétien*, t. XIII (1908), p. 198-199.

8. Nous condamnons ce concours apporté au panislamisme par les patriarches copte et syrien, mais nous ne voulons cependant pas dissimuler leurs motifs : ils n'étaient Grecs que par droit de conquête ; leur gouvernement, au lieu de s'appliquer à faire régner la paix entre tous les citoyens, comme c'était son devoir, avait fomenté les discordes civiles en se faisant l'instrument d'un parti ; aussi les Jacobites avaient vu confisquer leurs couvents et disperser de force leurs communautés⁽¹⁾. Ils avaient constaté que ce gouvernement, si brutal envers les êtres sans défense, était miné par le matérialisme et la corruption, puisque, au milieu d'un luxe qui nous a fourni l'épithète de « byzantin » et avec un budget jusque-là inouï, il n'avait su préparer ni ces armes, ni ces fortifications permanentes ou volantes, sans lesquelles la bravoure toute seule n'est plus qu'imprévoyance et folie. Ils avaient vu leurs provinces envahies et ils pouvaient encore se demander si certains matérialistes étaient capables d'apprécier les idées de sacrifice et de dévouement, et s'ils ne se bornaient pas à les exploiter au temps du péril⁽²⁾. Aussi on comprend que l'un des leurs ait écrit :

Héraclius ne permettait pas aux orthodoxes de se présenter devant lui et n'accueillait pas leurs plaintes au sujet du vol de leurs églises. C'est

(1) Les Grecs avaient encore commis la faute politique de décapiter et d'émietter, pour raison confessionnelle, la confédération des Arabes jacobites : cf. MICHAEL, *Chronique*, II, p. 350.

(2) Nous ne savons pas si le gouvernement byzantin était capable de se corriger, de cesser d'être le représentant d'une seule faction et l'opresseur du reste des Grecs et de donner l'égalité de droits et de traitement à tous les sujets de l'Empire, car, trois cents ans plus tard (968), lorsque Nicéphore Phocas eut récupéré la Syrie dévastée et dépeuplée, il demanda au patriarche jacobite Jean VII de venir y habiter et d'y amener ses coreligionnaires avec lui ; il lui promit la liberté religieuse, mais bientôt il manqua à sa promesse, fit conduire le patriarche jacobite avec quatre évêques à Constantinople et les somma, après une discussion de deux mois, d'adhérer au concile de Chalcedoine. Sur leur refus, ils furent emprisonnés. Cf. MICHAEL, *Chronique*, III, 131 ;

pourquoi le Dieu des vengeances, qui est seul tout-puissant, qui change l'empire des hommes comme il veut, le donne à qui il veut et y élève les plus humbles, voyant la méchanceté des Romains qui, partout où ils dominaient, pillaient cruellement nos églises et nos monastères et nous condamnaient sans pitié, amena de la région du Sud les fils d'Ismaël pour nous délivrer par eux des mains des Romains⁽¹⁾.

9. Ils ont été délivrés des Romains, mais ils n'ont pas moins souffert de la part des panislamistes. Pour nous borner à l'Égypte, nous trouvons que les Musulmans prenaient les notables pour otages, les maltraitaient et les mettaient à mort pour semer la terreur, car Jean de Nikiou écrit : « Amrou fit arrêter les magistrats romains et leur fit attacher les mains et les pieds avec des chaînes et des ais de bois, et il exerça d'innombrables actes de violence; alors il y eut une panique par toutes les villes d'Égypte; les habitants prenaient la fuite en abandonnant leurs biens⁽²⁾. »

Ces départs fournissaient le prétexte cherché pour déménager les maisons vides, prendre possession des biens abandonnés, mettre le pays en coupe réglée et brûler les villes. Jean de Nikiou écrit⁽³⁾ : « Lorsque les Musulmans, accompagnés de renégats, arrivaient dans une ville, ils s'emparaient de tous les biens des chrétiens qui s'étaient enfuis. . . , ils obligeaient les chrétiens à porter aux Musulmans du fourrage pour leurs bêtes et à fournir du lait, du miel, des fruits et beaucoup d'autres objets en dehors des rations ordinaires. . . Amrou fit

BAR HÉBRAËUS, *Chron. eccl.*, I, 412-414; ASSÉMANI, *Bibl. or.*, II, 133-140; LAQUIER, *Oriens christ.*, II, 1378 et seq. Ce fut encore pis, cinquante ans plus tard (1029), sous le règne de Romain, cf. MICHEL, *Chronique* III, 140-145, 147, 166-167. Par contre, Michel loue plusieurs fois la tolérance « des Francs », *Ibid.*, III, 222, 226, 249.

(1) MICHEL, *Chronique*, II, 412-413, et BAR HÉBRAËUS, *Chron. eccl.*, I, 273.

(2) *Chronique*, dans *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXIV, Paris, 1883, p. 560.

(3) *Ibid.*, p. 560, 562, 577.

détruire les maisons des habitants d'Alexandrie qui avaient pris la fuite et il ordonna de brûler la ville des deux fleuves. Les habitants, avertis du danger, sauvèrent leurs biens et abandonnèrent la ville, et les Musulmans y mirent le feu. »

Il pouvait même arriver à Amrou d'incendier quelques cathédrales, comme Saint-Marc d'Alexandrie⁽¹⁾, ou quelques bibliothèques, comme celle de la même ville⁽²⁾. On a voulu laver sa mémoire de ce dernier forfait qui n'est pas unique dans l'histoire de l'islamisme⁽³⁾, mais il n'est pas vraisemblable qu'il en ait enlevé les livres avant d'y mettre le feu, car cet artifice suppose une culture plus raffinée que la sienne.

Une partie des habitants était emmenée en captivité; les autres étaient accablés d'impôts, car Jean de Nikiou écrit⁽⁴⁾ : « Après avoir vaincu les habitants de la Pentapole, Amrou ne les y laissa pas demeurer, mais il enleva de ce pays un immense butin et un grand nombre de captifs. . . et les Musulmans prirent possession de toute l'Égypte, du midi et du nord, et ils triplèrent l'impôt. Les habitants arrivèrent à offrir leurs enfants en échange des sommes énormes qu'ils avaient à payer chaque mois. » Et si l'on se demande comment concilier les actes d'Amrou avec ses paroles, Jean de Nikiou nous apprend en somme qu'il tenait les traités pour des chiffons de papier : « Amrou traitait les Égyptiens sans pitié, dit Jean, et n'exécutait pas les conventions qui avaient été stipulées avec lui, car il était de race barbare⁽⁵⁾. »

(1) *Patr. orientalis*, I.

(2) Cf. BAR HÉBRÆUS, *Histoire des dynasties*, trad. Pococke, Oxford, 1663, p. 114. On a trouvé étrange que cet incendie ne soit pas mentionné par les contemporains, et on a vu là — non sans raison — un motif pour le révoquer en doute.

(3) C'est ainsi que les livres de Sévère bar Šakako furent aussi portés au bain public (*δημόσιον*) du sultan de Mossoul, cf. BAR HÉBRÆUS, *Chron. eccl.*, I, 411 (en l'année 1241).

(4) *Loc. cit.*, p. 569, 577, 578, 585.

(5) *Loc. cit.*, p. 578.

Ce fut encore pis lorsque les rênégats, déjà redoutables au temps de Jean de Nikiou⁽¹⁾, entrèrent en scène avec la rage qui les caractérise; ils en arrivèrent à former un complot et à brûler simultanément la plupart des églises de l'Égypte. « A ce moment, écrit Makrisi, les hommes qui faisaient la prière du Vendredi sortirent des mosquées et furent témoins d'un spectacle effrayant : une poussière épaisse, la fumée de l'incendie, le tumulte de la foule qui emportait son butin faisaient songer aux horreurs du jugement dernier⁽²⁾. » Le sultan voulait punir les coupables, mais les émirs lui démontrèrent que « les véritables causes de l'incendie étaient la perversité des chrétiens et leurs excès d'impiété dont Dieu (qu'il soit loué!) avait voulu les punir⁽³⁾ ». « Un grand nombre de chrétiens furent donc mis à mort, et — après diverses péripéties — le sultan d'Égypte « ordonna de lui amener tous les chrétiens que l'on trouverait. Quiconque les arrêterait serait maître de leurs biens et de leur vie... , de sorte que les chrétiens durent s'abstenir de paraître sur la voie publique et qu'un grand nombre d'entre eux se firent musulmans »⁽⁴⁾.

10. Telles ont été les conséquences des colloques d'Amrou avec Jean en 639, et avec Benjamin en 643. Les Arabes chrétiens, nombreux et riches, auraient pu servir de rempart, une fois de plus, à l'empire grec, et arrêter l'exode des Agaréens, que la surpopulation, la misère et l'avidité faisaient sortir des sables de l'Hidjaz⁽⁵⁾. Ils étaient la digue naturelle opposée à

(1) *Loc. cit.*, p. 585.

(2) *Les Églises des chrétiens*, dans *Revue de l'Orient chrétien*, t. XII (1907), p. 197.

(3) *Ibid.*, p. 201.

(4) *Ibid.*, p. 208.

(5) En 1178, par exemple, « un peuple nombreux, pressé par la famine, s'ébranla et partit de l'Arabie ». Mais cette « hégire » ne trouva pas les compléments qui avaient fait le succès de la précédente. Cent mille hommes furent tués,

tout mouvement panarabique, qui devait ou échouer, ou évoluer sous leur direction.

Lorsque les deux patriarches jacobites ont pactisé avec les Agaréens, ils ont enlevé cette dernière digue, et le panarabisme, triomphant hors de leur direction, est vite devenu le panislamisme. Le Dieu des vengeances qu'ils invoquaient les a certainement mis en face des conséquences de leurs compromissions : il leur a montré le sang chrétien répandu par les Arabes musulmans depuis la Perse jusqu'aux Pyrénées, et les ruines accumulées par les Turcs musulmans depuis leur pays d'origine, la Sibérie⁽¹⁾, jusqu'à l'Inde et jusqu'au Danube. Ils ont pu voir, au point de vue chrétien et au point de vue patriotique, qu'ils avaient mal agi. Ils devaient laisser à la Providence le soin de rendre à chacun son dû, offrir leurs souffrances passées en holocauste pour leur salut et pour le salut de leur peuple, et donner un loyal concours à leur souverain, par cela seul qu'il était leur souverain et que les Arabes pillards étaient d'injustes agresseurs. Et s'ils avaient échoué, si leur sacrifice avait été vain, ils auraient eu du moins la satisfaction que donne le devoir accompli, et ils auraient pu répéter ce que Judas Macchabée disait dans une circonstance analogue : *Il nous vaut mieux mourir dans le combat que voir les maux de notre nation. Si notre jour est venu, mourons avec courage pour nos frères*⁽²⁾.

II. Les faits divers, consignés dans notre manuscrit à la suite du colloque, ressemblent aux colophons et ont donc

et les autres se noyèrent en voulant repasser l'Euphrate. MICHEL, *Chronique*, III, 376.

⁽¹⁾ MICHEL LE SYRIEN, *Chronique*, III, 151-157, raconte comment les Turcs ont quitté le sud de la Sibérie, d'abord comme auxiliaires des Perses ou des Arabes, et ensuite comme envahisseurs.

⁽²⁾ I Macch., III, 59; IX, 10.

chance d'être l'œuvre personnelle du compilateur. Les concordances des jours de la semaine et des quantième du mois sont d'ailleurs exactes. Le tremblement de terre du 28 février 713, raconté ici très longuement, est mentionné en trois lignes par Théophane, Agapius et Michel le Syrien. Les autres faits semblent personnels à notre auteur : comète le 8 avril 712; peste de 712 à 713; peste, sauterelles, ouragan (20 mai 714); grêle; mort de Walid (février 715), avarice de Soliman; grêle le 27 avril 715 et le 20 avril 716.

F. Nau.

... : حبسا : اه حمتعا وحقا قلا مححقا
 صحتا اا الكتا سعتي . هه هه اا صعتي وحتي بصعتي
 مبحسي . هلا رخي هه صبتا وبلحي هه اا هختا
 بعصي مع الكتا سلا . هه اا حانز وحتما . اا هه
 اا هه هه اا هه اا هه . هه هه اا هه .. هه هه
 الكتا هه هه هه . هه هه هه هه هه هه هه هه
 هه اا هه اا هه هه هه هه هه هه . هه هه هه هه هه هه
 هه هه هه هه الكتا هه هه هه هه هه هه هه هه
 الكتا هه اا الكتا هه هه هه الكتا هه هه هه هه هه
 الكتا هه اا هه هه هه هه هه هه هه هه . هه هه اا
 هه هه هه هه . هه رخي هه هه هه هه هه هه هه
 هه . هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه .
 هه هه هه هه هه هه هه اا هه . اا هه هه هه هه . هه
 هه هه هه الكتا هه هه هه هه . هه هه هه هه هه هه
 لا هه : هه هه هه هه هه هه هه هه . هه هه هه هه
 هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه
 اا هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه
 اا هه هه هه هه هه هه هه هه . هه هه هه هه هه هه
 هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه
 هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه
 هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه
 هه هه هه هه هه هه . هه هه هه هه هه هه هه هه
 هه . هه هه هه هه هه هه هه هه هه هه . لا

ملكه رجا و صفتها : حب ملكا ولا ملكا اى . واصلا
 صفة رجا و صفتها : حب ملكا ولا ملكا اى . واصلا
 ملكه رجا و صفتها : حب ملكا ولا ملكا اى . واصلا
 ملكه رجا و صفتها : حب ملكا ولا ملكا اى . واصلا

ملكه رجا و صفتها : حب ملكا ولا ملكا اى . واصلا
 ملكه رجا و صفتها : حب ملكا ولا ملكا اى . واصلا
 ملكه رجا و صفتها : حب ملكا ولا ملكا اى . واصلا
 ملكه رجا و صفتها : حب ملكا ولا ملكا اى . واصلا
 ملكه رجا و صفتها : حب ملكا ولا ملكا اى . واصلا
 ملكه رجا و صفتها : حب ملكا ولا ملكا اى . واصلا
 ملكه رجا و صفتها : حب ملكا ولا ملكا اى . واصلا
 ملكه رجا و صفتها : حب ملكا ولا ملكا اى . واصلا

أول مقالة مستهداة وإتة لا أجزأ عنها العا (1) وق

حسبها والكعبه زهف و صفة رجا و صفتها

في أسبأ عهدها ملكها و قلب امصلا : هذمه
 امبينة (2) لا أجزأ ملكه : حقيقة هذمه و صفة رجا و صفتها

(1) العا en noir et de seconde main ; en face en rouge , dans la marge

(2) In marg. معجزة .

منى نه وهن صمحر وهن حنه احنا: مسمبه وهن
 ههنا وهن مسمهال عهنا واهوههنا حازها حنه
 وهننا: الكا نه وهن حهنا وهنا حنا وهننا
 مسمه: عه الكا وهن اى مسمه وهننا: حاننا ان
 حهنا حه: المسمه الا مسمه حهنا وهننا مسمه
 اننا ههنا وهنا حنا حنا حنا. حهنا وهننا
 حنا مسمه. مسمهنا وهننا وهننا اى حنا
 اقامه

مسمه الكا وهن مسمهنا وهننا حاننا وهننا وهننا
 حاز وهنا وهننا حنا حنا. وهننا حنا حنا حنا وهننا
 مسمه. حهنا حنا حنا وهننا: حهنا مسمهنا لا
 مسمه حهنا حاننا مسمه. حهنا. حهنا وهننا الكا
 حنا حنا وهننا: وهننا وهننا حنا: احنا وهننا
 حهنا: حنا مسمهنا وهننا: وهننا: وهننا
 حهنا وهننا: مسمهنا حنا حنا وهننا. وهننا

ol. 76 r.

وهننا المسمه. مسمه * وهننا المسمه. مسمهنا وهننا
 وهننا: حهنا حهنا حهنا حهنا. مسمهنا وهننا
 وهننا. وهننا حهنا حهنا: اى حنا حنا وهننا لا
 وهننا وهننا. وهننا وهننا وهننا حهنا حهنا
 وهننا وهننا حنا حنا وهننا حهنا حهنا: وهننا
 حنا حنا وهننا وهننا حهنا حهنا: وهننا
 وهننا وهننا: مسمهنا وهننا وهننا: وهننا

TRADUCTION.

• *Ensuite, lettre de Mar Jean, patriarche, au sujet de l'entretien qu'il eut avec l'émir des Agaréens (Mahgroïé⁽¹⁾).*

1. Parce que nous savons que vous êtes dans le souci et la crainte à cause de nous, au sujet de l'affaire pour laquelle nous avons été appelés en cette région⁽²⁾, (avec) notre bienheureux père le patriarche⁽³⁾, nous faisons savoir à Votre Charité que le neuf de ce mois de mai, le jour du saint Dimanche⁽⁴⁾, nous sommes entrés chez l'illustre général émir, et ce bienheureux père de l'ensemble (des chrétiens) a été interrogé par lui si c'est un seul et même évangile sans aucune différence, qui est tenu par tous ceux qui sont chrétiens et qui portent ce nom par tout le monde. — Le bienheureux lui répondit qu'il est un et le même chez les Grecs, les Romains, les Syriens, les Égyptiens, les Couschites, les Hindous, les Arméniens, les Perses et le reste de tous les peuples et (de toutes) les langues⁽⁵⁾.

2. Il lui demandait encore : « Pourquoi, puisque l'Évangile est un, la foi est-elle différente ? » Et le bienheureux répondit : « De même que la loi (le Pentateuque) est une et la même, et qu'elle est acceptée par nous autres chrétiens et par vous Agaréens (Mahgroïé), et par les juifs et par les samari-

(1) « Descendants d'Agar. »

(2) Sans doute la Syrie, voir *Introd.*, p. 227.

(3) Litt. : « Avec le bienheureux et honoré de Dieu, père et seigneur et patriarche de nous. »

(4) 9 mai 639, voir *Introd.*, p. 227, note 3.

(5) Dans cette énumération, il n'est pas question des Arabes. Il semble d'ailleurs ressortir de toute la discussion que l'Évangile n'était pas encore traduit en leur langue et l'a été pour la première fois en mai-juin 639 (après le 9 mai et avant le départ d'Amrou pour l'Égypte).

tains, et chaque peuple est divisé pour la foi; il en est de même pour la foi de l'Évangile, chaque hérésie le comprend et l'interprète de manière différente, et non comme nous.

3. Il demandait encore : « Que dites-vous qu'est le Christ; qu'il est Dieu ou non? » — Et notre père répondit : « (Nous disons) qu'il est Dieu et le Verbe qui est né de Dieu le père, éternellement et sans commencement, et qu'à la fin des temps, pour le salut des hommes, il s'est incarné et s'est fait homme du Saint-Esprit et de la Sainte Vierge, Mère de Dieu, Marie, et il fut homme. »

4. L'illustre émir lui demanda encore ceci : « Lorsque le Christ était dans le sein de Marie, Lui que vous dites être Dieu, qui portait et gouvernait le ciel et la terre? » — Notre bienheureux père lui rétorqua le même argument : « Lorsque Dieu descendit sur la montagne du Sinaï, et y fut en conversation avec Moïse durant quarante jours et quarante nuits ⁽¹⁾, qui portait et gouvernait le ciel et la terre? car vous dites que vous recevez Moïse et ses écrits ⁽²⁾. » — L'émir dit : « C'est Dieu qui était et qui gouvernait le ciel et la terre. » — Et aussitôt il entendit de notre père : « Il en est de même du Christ Dieu; quand il était dans le sein de la Vierge, il portait et gouver-

(1) *Exode*, XLIV, 18.

(2) On notera, sans en tirer d'ailleurs de conclusion négative, qu'il n'est pas question du Koran, c'est au seul Pentateuque que l'on fait appel. Les Musulmans sont bien des « Agaréens », descendants et disciple d'Abraham et « d'Agar ». Il est très intéressant de voir Michel le Syrien, *Chronique*, II, 403, faire partir l'islamisme du judaïsme : « Mahomet s'attacha à la croyance des Juifs qui lui plaisait... Il la proposa à ses compatriotes et y gagna quelques-uns d'entre eux. » Comme conséquence, il les envoyait piller — par droit d'héritage — l'ancien pays des Juifs, la Palestine (*Ibid.*). Théophane nous apprend aussi (an. 622) que des Juifs se sont attachés à Mahomet parce qu'ils le tenaient pour un de leurs prophètes.

nait le ciel et la terre et tout ce qui est en eux, en tant que Dieu tout-puissant. »

5. L'illustre émir dit encore : « Quelles étaient l'opinion et la foi d'Abraham et de Moïse ? » — Notre bienheureux père dit : « Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, Aaron, et le reste des prophètes, tous les sages et les justes, avaient et tenaient la foi des chrétiens. » — L'émir dit : « Pourquoi dès lors n'ont-ils pas écrit avec clarté et n'ont-ils pas fait connaître ce qui concerne le Christ ? » — Notre bienheureux père répondit : « Ils le savaient, en tant qu'ils étaient les confidents et les familiers (de Dieu), mais — (à cause de) l'enfantillage et de la rudesse du peuple d'alors, qui penchait et tendait vers le polythéisme, au point de regarder comme dieux des bois, des pierres et beaucoup de choses, d'élever des idoles, de les adorer et de leur offrir des sacrifices, — les saints ne voulaient pas donner prétexte aux égarés de s'éloigner du Dieu vivant et de suivre l'erreur ⁽¹⁾, mais ils proclamaient avec circonspection ce qui est la vérité : *Écoute, Israël, le Seigneur Dieu est un Seigneur un* ⁽²⁾, car ils savaient en vérité qu'il n'y a qu'un Dieu et une divinité, du Père, du Fils et du Saint-Esprit; aussi ils parlaient de manière mystérieuse et ils écrivaient au sujet de Dieu que le même est un dans la divinité et (qu'il est) trois hypostases et personnes; car il n'y a pas et on ne confesse pas trois dieux ou trois divinités, ni en aucune manière des dieux et des divinités, parce qu'il y a une seule divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, comme nous l'avons dit, et du Père procèdent le Fils et l'Esprit; et, si vous le voulez, je suis prêt et disposé à confirmer tout cela à l'aide des Livres saints. »

(1) Même raison dans l'homélie LXX de Sévère d'Antioche, p. [303]. *Patr. orient.*, t. XII, p. 21.

(2) *Deut.*, vi, 4.

6. Ensuite, lorsque l'émir entendit tout cela, il demanda seulement de lui démontrer par le raisonnement et par la Loi (Pentateuque) que le Christ est Dieu et qu'il est né de la Vierge et que Dieu a un fils. — Et le bienheureux dit que non seulement Moïse, mais encore tous les saints prophètes ont prophétisé d'avance et ont écrit cela au sujet du Christ. L'un a écrit au sujet de sa naissance d'une vierge, un autre qu'il naîtrait à Bethléem, un autre (a écrit) au sujet de son baptême; tous, pour ainsi dire (ont écrit), au sujet de sa passion salvatrice et de sa mort vivifiante et de sa résurrection glorieuse du tombeau après trois jours; et il commença à le confirmer d'après tous les prophètes et d'après Moïse en même temps ⁽¹⁾.

Et l'illustre émire n'accepta pas les (paroles) des prophètes, mais réclama Moïse pour lui démontrer que le Christ est Dieu; et le bienheureux, avec beaucoup d'autres choses, cita ce (passage de) Moïse : *Le Seigneur fit descendre de devant le Seigneur le feu et le soufre sur Sodome et sur Gomorrhe* ⁽²⁾. L'illustre émire demanda qu'on le lui montrât dans le livre même, et notre père le lui fit voir, sans erreur (possible), dans les livres complets grecs et syriaques. Certains Agaréens (mahgroïé) étaient présents avec nous en cet endroit, et ils virent de leurs propres yeux ces passages et le nom glorieux des Seigneurs et du Seigneur ⁽³⁾. L'émire appela un juif qui était et qu'ils réputaient un connaisseur de l'Écriture, et il lui demanda s'il en était

⁽¹⁾ La didascalie de Jacob (Sargis d'Aberga), *Patrol. orientalis*, t. VIII, p. 711-780 (fasc. 5), est consacrée à la démonstration de cette thèse. Elle a d'ailleurs été écrite vers la même époque (640).

⁽²⁾ Gen., xix, 24. Ce texte est commenté de la même manière par Sévère d'Antioche, *loc. cit.*, p. [308]. Le grec porte : *Kai kýrios éβηξεν éπι Σόδομα και Γόμορρα θείον και πῦρ παρὰ κυρίου ἐξ οὐρανοῦ*. Le syriaque porte : *ܠܘܟܘܘܢ ܥܝܢܘܢ ܕܠܘܟܘܢ ܥܝܢܘܢ ܕܠܘܟܘܢ ܐܠܘܗܝܢ ܕܠܘܟܘܢ ܐܠܘܗܝܢ ܕܠܘܟܘܢ*

ܠܘܟܘܘܢ ܥܝܢܘܢ ܕܠܘܟܘܢ ܥܝܢܘܢ ܕܠܘܟܘܢ ܐܠܘܗܝܢ ܕܠܘܟܘܢ ܐܠܘܗܝܢ ܕܠܘܟܘܢ

⁽³⁾ Gen., xix, 18, le syriaque porte le pluriel ܐܠܘܗܝܢ, mais il faut peut-être lire : « le nom glorieux du Seigneur et (une seconde fois) du Seigneur ».

ainsi textuellement dans la Loi. Et celui-ci répondit : « Je ne le sais pas avec exactitude »⁽¹⁾.

7. L'émir en arriva de là à interroger au sujet des lois des chrétiens; quelles et comment sont-elles; si elles sont dans l'Évangile ou non? Il ajouta : Si un homme meurt, et laisse des garçons ou des filles, et une femme et une mère et une sœur et un cousin, comment convient-il de leur partager l'héritage⁽²⁾? — Quand notre père eut dit que l'Évangile divin enseigne et impose les doctrines célestes et les préceptes vivifiants; qu'il maudit tous les péchés et tous les maux; qu'il enseigne l'excellence et la justice, et que beaucoup de choses eurent été citées à ce sujet, — il y avait là réunis en foule non seulement les nobles des Agaréens (maghroïé), mais les chefs et les gouverneurs des villes et des peuples fidèles et amis du Christ, les Tanoukaïé, les Tou'aïé et les 'Aqoulaïé⁽³⁾, —

(1) Le texte massorétique est traduit mot pour mot dans le grec et le syriaque ויהוה הספיר... סאת יהוה סן השמים. Tout ceci semble encore indiquer que le Pentateuque n'était pas traduit en arabe, sinon on aurait allégué — pour ou contre — cette traduction.

(2) Voir *infra*, p. 270-271, au sujet du « patriarche Jean sur les héritages ». De très bonne heure les lois romaines ont été compilées en syriaque pour régler cette casuistique. M. LANG a édité une de ces compilations d'après un manuscrit syriaque du commencement du VI^e siècle, *Leges saeculares*, dans *Anecdota syriaca*, I, Leyde, 1872, p. 128. — Les collections conservées ont été éditées par E. SACHAU, *Syrische Rechtsbücher*, t. I et II, Berlin, 1907 et 1908. — Citons, dans cet ordre d'idées, l'édition récente des lois des Musulmans espagnols : *Particion de Herencias entre los Musulmanes del rito malequi*, par José A. SANCHEZ PÉREZ, Madrid, 1914, in-8°, xvi-312 pages.

(3) Ce sont les trois principales tribus des Arabes chrétiens. Voir leur conversion et leur éloge dans la vie d'Aboudemameh, *Patr. orient.*, III, 21-33. Les 'Aqoulaïé, « c'est-à-dire les gens de Bagdad, passèrent de Harran à Mabboug et à Hemath », écrit Michel, *Chronique*, II, 445. Les trois tribus semblent être « à l'occident de l'Euphrate » (*Ibid.*, II, 466-467). La tribu chrétienne la plus puissante semble avoir été celle des Taglibites qui s'étendaient depuis l'Oman et les bords du Tigre jusque vers la vallée de l'Oronte et la Damascène : on disait en matière de proverbe : « Sans l'apparition de l'Islam, Taglib aurait

l'illustre émir dit : « Je vous demande de faire une chose de trois : ou de me montrer que vos lois sont écrites dans l'Évangile, et de vous conduire par elles, ou d'adhérer à la loi musulmane (*Mahgrá*). » Et lorsque notre père eut répondu que nous avons des lois, nous autres chrétiens, qui sont justes et droites, qui concordent avec l'enseignement et les préceptes de l'Évangile et les canons des apôtres et les lois de l'Eglise, la réunion de ce premier jour fut dissoute là-dessus, et nous n'arrivâmes plus jusqu'ici à paraître devant lui.

8. (L'émir) avait fait venir aussi certains des principaux tenants du concile de Chalcédoine, et tous ceux qui étaient présents, orthodoxes ou chalcédoniens, priaient pour la vie et la conservation du bienheureux patriarche; ils louaient et ils exaltaient Dieu qui avait donné abondamment la parole de vérité à sa bouche et qui l'avait rempli de sa force et de sa grâce, selon ses promesses véridiques lorsqu'il a dit : *Ils vous conduiront devant les rois et les gouverneurs à cause de moi, mais ne soyez pas en souci de ce que vous direz et ne méditez pas; car il vous sera donné, en cette heure, ce que vous devez dire, parce que ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit de votre Père parle en vous* ⁽¹⁾.

9. Nous mandons à Votre Charité ces quelques mots des nombreuses choses qui furent agitées en ce moment, afin que

tout envahi». Cf. H. LAMMENS, dans *Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth*, 1908, III, 1, p. 262-263. Les Tanoukaïé sont sans doute ces Benon-Thenoukh (fils de Tanouk) qui ont convenu avec Khaled, avant 639, de faire défection au milieu du combat, cf. *L'Arabie*, par Noël DESVIGNES, Paris, Didot, 1847, p. 235 (d'après Kemal-Eddin, *Histoire d'Alep*). On comprend dès lors comment des «Tanoukaïé» étaient dans le camp d'Amrou. Voir dans MICHEL, *Chronique*, II, 481, le martyre des chefs des Taglibites Mo'adh et Sam'alla, vers 709. Chez BAR HÉBRARUS, *Chron. eccl.*, II, 123 (cité *Patr. orient.*, III, 57) «les Arabes chrétiens sont les Taglibites demeurant sous les tentes».

⁽¹⁾ *Matth.*, I, 19-20.

vous priez sans cesse pour nous avec zèle et soin et que vous suppliez le Seigneur afin que, dans ses miséricordes, il visite son église et son peuple, et que le Christ donne à cette affaire l'issue qui plaît à sa volonté, qu'il aide son église et qu'il console son peuple. — Même ceux du concile de Chalcédoine, comme nous l'avons dit plus haut, priaient pour le bienheureux patriarche, parce qu'il avait parlé pour tout l'ensemble des chrétiens et qu'il ne leur avait pas porté préjudice. Ils envoyaient constamment près de lui et ils demandaient à sa bonté de parler ainsi pour tout l'ensemble et de ne rien soulever contre eux, car ils connaissaient leur faiblesse et la grandeur du danger (*κίνδυνος*) et du péril qui menaçait, si le Seigneur, selon ses miséricordes, ne visitait pas son Église ⁽¹⁾.

10. Priez pour l'illustre émir, pour que Dieu lui donne la sagesse et l'éclaire sur ce qui plaît au Seigneur et lui est avantageux. — Le bienheureux père de l'ensemble (des chrétiens) et les saints ⁽²⁾ pères qui sont avec lui : Abbas Mar Thomas, et Mar Sévère, et Mar Sergis ⁽³⁾ et Mar Atilaha ⁽⁴⁾, et Mar Jean et toute leur sainte compagnie, et les chefs et les fidèles qui sont réunis ici avec nous; et surtout notre cher

(1) Toute cette fin montre encore que le colloque a eu lieu en 639, lorsque les victoires arabes épouvantaient tous les chrétiens, car leurs discordes intestines n'ont pas tardé à recommencer. Dès juin 659 il y avait dispute devant Moawiah, à Damas, entre les évêques jacobites Théodore et Sebekt et les moines chalcédoniens de Mar Maron, et Moawiah en profitait pour imposer une amende aux Jacobites. Voir F. NAU, *Opuscules maronites*, I et II, Paris, 1899 et 1900; E. W. BROOKS, *Chronica minora*, II, Paris, 1904, p. 55.

(2) Ou « les évêques », car le mot ~~leur~~ leur est souvent réservé.

(3) Thomas, Sévère et Sergis sont mentionnés dans la Chronique de Michel, t. II, p. 412, comme formant la suite du patriarche Athanase, prédécesseur de Jean, lorsqu'il alla trouver l'empereur Héraclius. Il est naturel qu'ils aient accompagné son successeur Jean lorsqu'il alla trouver Amrou.

(4) Nommé évêque de Marga et de Gomal en 940 (629), cf. MICHEL, *Chronique*, II, 416, 419.

et sage directeur⁽¹⁾, protégé du Christ, Mar André, et nous, Humbles dans le Seigneur, nous demandons votre salut et vos saintes prières, toujours.

11. *Ensuite fléaux divers qui sont venus sur la terre l'année 1024 du comput d'Alexandre (713) et les suivantes*; lorsque l'empire des fils d'Ismaël tenait le pouvoir et sa domination s'étendait sur toute la terre, aux jours de Walid, fils de Mélék, fils de Merwan, qui régnait à cette époque⁽²⁾, et lorsque Élie, du monastère de Gouba-Baraïa, célèbre dans le désert, était reconnu patriarche de la foi apostolique des orthodoxes par toute la terre de Syrie⁽³⁾.

12. En l'an 1023 du comput des Grecs (712), le 8 du mois d'août, apparut un signe dans le ciel sous la forme d'une longue lance dont la pointe (tête) était étendue, élevée du côté nord; elle regardait et elle était inclinée vers le côté sud. Elle était visible, au moment du soir, environ deux heures.

13. L'an 1024 (712-713), l'année suivante, aux mois de décembre à février, il y eut la punition d'une grande maladie (šahṭā) sur la terre; beaucoup d'hommes moururent alors sans miséricorde. Durant cette punition dont nous avons parlé, avant qu'elle eût pris fin, en cette même année, au mois de février, le 28 de ce mois, au matin du mardi, au milieu de la nuit (nuit du 27 au 28), il y eut un grand mouvement et

(1) Ce mot semble désigner un supérieur de monastère.

(2) Walid, du 8 octobre 705 à février 715; cf. MICHEL, *Chronique*, II, 478, et ÉLIE DE NISSIS, *Chronographie*. Agapius place à tort le commencement de son règne l'an 1018 d'Alexandre (706-707), *Patr. orientalis*, VIII, 498.

(3) Élie, patriarche jacobite de l'an 1020 des Grecs (709) à 1035 (724); cf. BAR HÉSAABUS, *Chron. eccl.*, I, 297-299.

tremblement⁽¹⁾, au point que les maisons des bourgs et les églises avec des villes nombreuses et grandes tombèrent sur leurs habitants et les tuèrent de manières diverses et terribles : il y eut des maisons, des bourgs et des villes qui furent engloutis; il y en eut dont les habitants furent étouffés, d'autres où ils furent écrasés; dans d'autres, les maisons servirent de tombeaux à beaucoup, tandis que d'autres s'échappèrent. Tout cela arriva selon les justes jugements de Dieu, incompréhensibles et admirables. Cela fut connu surtout par la renommée et par le récit qui nous en vint de la part de ceux qui allèrent voir dans le pays, c'est-à-dire la région que l'on nomme maintenant occidentale, je veux dire la ville d'Antioche et le climat de Sidqâ et de Xiout, et tout le rivage de la mer et des îles⁽²⁾. Ce mouvement, c'est-à-dire tremblement, dura depuis le 28 février jusqu'à l'année 1027 (716), de sorte que les habitants des bourgs, des villes et de tous les endroits, avec les biens qui leur restaient, passèrent tout ce temps en dehors de leurs maisons. Ils demeuraient et habitaient dans les champs, dans les montagnes, dans les aires, dans jardins où ils se faisaient des tentes et des huttes; leurs biens gisaient sans protection, exposés à l'air, à cause de la crainte et du tremblement devant cette punition terrible, amenée à cause de nos péchés, — c'est-à-dire des illégalités — sur la terre et sur ceux qui y habitent.

14. Ensuite, lorsque ces deux fléaux redoutables, qui marchaient de pair, n'avaient pas encore cessé, c'est-à-dire

(1) Cf. MICHEL LE SYRIEN, *Chronique*, t. II, trad., p. 481-482, qui donne la même date. — Le 28 février 713 tombait bien un mardi. Agapius, *P. O.*, VIII, 500, rapporte ce tremblement de terre à la 7^e année de Walid; Théophane donne correctement le 28 du mois Périctios de la 8^e année de Walid (712-713).

(2) Lire peut-être *الجزيرة*, sinon il faudrait traduire «et Gazer». Michel écrit : «la région d'Antioche, d'Alep et de Qennesrin».

n'avaient pas pris fin, Dieu envoya encore sur la terre un troisième fléau, celui qui est encore appelé peste bubonique (sar'outá); dans les pays divers, on ensevelissait les hommes sans miséricorde et sans nombre.

15. En sus du fléau mentionné maintenant, Dieu envoya encore sur la terre la privation de la pluie et les sauterelles qui détruisirent les vignes, les racines et les plantes et tout ce qui a été fait et établi par Dieu pour sustenter les hommes.

16. De plus, le 20 du mois de mai, le samedi ⁽¹⁾, il y eut un ouragan violent au point que les arbres furent déracinés, les maisons tombèrent et les hommes purent à peine se tenir debout sur la terre.

17. Après cela il y eut par endroits une grêle violente qui frappa les vignes et les plantes ⁽²⁾; afin que, par ces fléaux divers, effrayants, redoutables et insupportables, par toutes ces choses qui arrivaient en même temps, les survivants qui avaient péché fussent réprimandés et effrayés, qu'ils se repentissent de leurs péchés et qu'ils redoutassent ce qui est écrit : car le Christ, le Verbe de Dieu le Père, a dit aussi au peuple stupide et au cœur dur des Juifs : *Pensez-vous, a-t-il dit, que ceux sur lesquels la tour de Siloé s'écroula étaient plus pécheurs que vous? En vérité, je vous le dis, si vous ne faites pas pénitence, vous périrez comme eux* ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Le 20 mai 714 est un samedi. Michel ne donne pas le quantième du mois.

⁽²⁾ Au lieu de la grêle, Michel mentionne ici une forte gelée en avril 1025 (714).

⁽³⁾ Luc, XIII, 4.

18. Ensuite, en l'année 1026 (715), au mois de février, le roi Walid mourut; il eut pour successeur au pouvoir son frère Soliman⁽¹⁾, qui jugea, soumit, dépouilla les satrapes, les chefs et les banquiers⁽²⁾ qui étaient sous sa main; il en tira beaucoup d'or et d'argent. Il réunit aussi tous les trésors des Sarrasins, les accumula et les plaça dans un trésor public dans la ville de Jérusalem, qui est, à ce qu'on dit, au milieu de la terre.

19. Après cela, en l'an 1026 (715), au mois d'avril, le 27, il y eut une pluie ou plutôt une grêle violente et redoutable, au point qu'elle tua et qu'elle étouffa des troupeaux de petit bétail en nombre considérable dans l'inondation qu'elle produisit. A cette même occasion, des hommes aussi périrent avec des troupeaux de chameaux et d'ânes.

20. Ensuite, en l'année 1027 (716), le 20 avril, un lundi, il y eut une grêle violente et redoutable au point que des plantes et des semences périrent ainsi que des oiseaux en grand nombre.

(1) Ou Suleiman. Il inaugura son règne le 24 février 715, d'après la Chronographie d'Élie de Nisibe.

(2) **صغار**, cf. **صغار**, Pour **صغار**.

II

APPENDICE.

- 1° SUR LE PATRIARCHE JEAN I.
- 2° SUR LE «DIALOGUE DU CATHOLIQUE (PATRIARCHE NESTORIEN) AVEC LE CHEF DES MAGES».
- 3° SUR UN DIPLÔME DONNÉ PAR 'OMAR À L'ÉVÊQUE DU TOUR 'ABDIN.

1° Jean était le *disciple* du patriarche précédent Athanase (*sic* pseudo Denys, trad. Chabot, p. 7. Michel le Syrien, *Chron.*, II, 419, et Bar Hébraeus, *Chron. eccl.*, I, 276); il est donc peut-être ce Jean, *syncelle* d'Athanase, qui avait été chargé d'une mission à la cour de Perse et avait réussi, à cette occasion, à rattacher de nouveau le couvent de Mar Mattai et l'Orient au siège d'Antioche, cf. Michel, *Chron.*, II, 414-417⁽¹⁾. Ceci aurait eu lieu, d'après Élie de Nisibe, l'an 3 des Arabes (624 à 625 de notre ère). D'après Michel (II, 419), suivi par Bar Hébraeus (*Chron. eccl.*, I, 277) et d'après Élie de Nisibe, Jean a été fait patriarche l'an 942 des Grecs (oct. 630 à 631) ou l'an 10 des Arabes (9 avril 631 au 28 mars 632), c'est-à-dire entre avril et octobre 631; on peut même fixer son ordination à septembre 631 (qui appartenait à l'année 943, ind.V, des Grecs, car son prédécesseur était mort le 26 juillet 942 (631), cf. Brooks, *Chron. minora*, Paris 1904, p. 112. C'est donc à tort que Jacques d'Édesse (trad. Brooks, *Chron. minora*, pars 2^{de}, Paris, 1905, p. 251) mentionne son élection en face de l'an 5 de Mahomet, 16 d'Héraclius, 36 de Khosrau ou 625 de notre ère. Sa mort est arrivée le 14 décembre 960

(1) BAR HÉBRAEUS, *Ibid.*, II, 120, n'emploie pas le mot «syncelle», mais «disciple». Il écrit: «Le patriarche Athanase envoya son disciple Jean, diacre du village de Beit-'Elaïa, près du roi des Perses, pour des raisons particulières.»

(648), d'après Michel (II, 443) et Bar Hébraeus (I, 280). Le pseudo Denys place sa mort en 961 (oct. 649 à 650). Il avait été élevé au monastère d'Eusébona et y avait sans doute puisé des goûts littéraires, car il a composé des pièces rythmées, connues sous le nom de *Sédra*, qui sont récitées dans les offices et qui lui ont donné leur nom, puisque ce patriarche est nommé *Jean des Sédras*. Dans la plupart des livres d'office, par exemple les manuscrits syriaques de Paris 167 et 169, les noms des auteurs des *Sédras* ne sont pas donnés. Par un heureux hasard, le manuscrit 75 a mis le nom de Jean en face de trois d'entre eux.

1° Fol. 129 r° à 130 r° :

ܘܒܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ
 ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ
 ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ
 ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ

Desinit :

ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ
 ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ

Sédra : Dieu saint, et qui demeure dans les saints, qui sacerdotalise les prêtres, et qui sanctifie les saints, toi qui as octroyé à tes archiprêtres et à tes prêtres d'être élevés et proches de toi pour qu'ils consacrent et sanctifient les mystères admirables de ton Fils unique.

Desinit : Nous t'adressons la louange ainsi qu'à ton Fils chéri et à ton Esprit vivant et saint.

Voici les incipit et desinit des deux autres :

2° Fol. 136 r° à 137 r° :

ܘܒܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ

Desinit :

ܡܚܘ ܩܪܐ ܡܚܘܨܐ ܡܘܨܘܒܐ ܡܚܘܨܐ ܡܘܨܘܒܐ ܡܚܘܨܐ ܡܘܨܘܒܐ.
ܡܚܘܨܐ ܡܘܨܘܒܐ.

3° Fol. 146-147 :

ܡܚܘܨܐ ܡܘܨܘܒܐ. ܡܚܘܨܐ ܡܘܨܘܒܐ ܡܚܘܨܐ ܡܘܨܘܒܐ ܡܚܘܨܐ ܡܘܨܘܒܐ.
ܡܚܘܨܐ ܡܘܨܘܒܐ ܡܚܘܨܐ ܡܘܨܘܒܐ.

Desinit :

ܡܚܘܨܐ ܡܘܨܘܒܐ ܡܚܘܨܐ ܡܘܨܘܒܐ.

On remarquera que tous trois commencent par les mêmes mots *ܡܚܘܨܐ*. Ce sont en somme de bonnes paroles avec de nombreuses assonances composées pour une récitation rythmée ⁽¹⁾. Leur auteur nous est sympathique, c'était sans doute le *vir bonus dicendi peritus* des Romains, mais il s'est illusionné lorsqu'il a cru avoir intérêt à pactiser avec les Arabes.

On attribue encore à Jean I une liturgie conservée dans un manuscrit de Berlin, *Sachau* 185, 6, cf. WRIGHT, *Syriac Literature*, Londres, 1894, p. 139. De nombreux canons ecclésiastiques du « patriarche Jean » sont aussi cités par Bar Hébraeus, *Nomocanon*, Paris, 1898, éd. Bedjan. Nous les avons traduits dans *Les canons et les résolutions canoniques de Rabouāla, Jean de Tella, etc.*, Paris, 1906, p. 81, 94 à 97 (ancienne littérature canonique syriaque, fasc. 2). Comme l'un de ces canons se rapporte à Jean III (846 à 873), nous lui avons rapporté le

(1) Le manuscrit syriaque de Paris n° 374 écrit par Sergius du Tour 'Abdin, fol. 173 v°, 189, renferme près de 434 *sédras* numérotés, et les noms des auteurs sont mis en face d'une vingtaine. Le nom du patriarche Jean se trouve encore en face de deux (205, 288 v°) qui commencent aussi par *ܡܚܘܨܐ*.

tout, ce qui n'est pas certain. Quelques-uns de ces canons sont empruntés à « la lettre du vénérable et saint Mar Sévère, évêque et syncelle de l'honoré de Dieu, Mar Jean, patriarche, à l'un de ses amis », qui est contenue dans le manuscrit de Cambridge Add. 2023, XIII^e siècle, fol. 252 r^o-254. Sévère écrit sur l'ordre de Jean, mais nous ne savons pas quel est ce « Jean patriarche ». La lettre se trouve entre une citation de Jean de Tella († 538) et une de Jacques d'Édesse († 708), et pourrait donc être rapportée à Jean I, puisque Jean II était patriarche de 744 à 760. Le même manuscrit renferme encore un traité en 121 sections sur les héritages, fol. 2 v^o à 23, sous le titre : « Divisions des héritages, qui ont été réunies et mises en ordre, selon les canons ecclésiastiques, par Mar Jean, patriarche, que sa mémoire soit en bénédiction ! » Cf. W. Wright and S. A. Cook, *A Catalogue of the Syriac mss. preserved in the Library of the University, Cambridge*, 1901, p. 601-603. L'analyse donnée dans le catalogue ne permet pas de dire avec certitude quel est ce patriarche Jean, mais du moins n'exclut pas Jean I, car on n'y mentionne que des citations de saint Éphrem et de saint Cyrille, qui lui sont antérieurs. Mentionnons que la section 36 a pour titre : « Comment le mari hérite de la femme et la femme du mari ». On trouve à la suite dans le manuscrit des extraits « des canons, des lois et des ordonnances des chrétiens ». Tout cela répond à la question d'Amrou et à la réponse de Jean; on peut donc se demander, jusqu'à plus ample informé, si ce traité des héritages n'a pas été écrit par Jean I, à la suite du colloque.

2° Le manuscrit nestorien syriaque Add. 7200 du British Museum, du XI^e ou du XIII^e siècle, renferme, fol. 113, *Part of a dialogue between the Catholicus and the chief of the Magi*, cf. Wright, *Catalogue of syr. mss.*, Londres, 1872, p. 1207, n° LIX. Nous avions espéré que ce dialogue entre le patriarche

un intérêt analogue à celui du colloque de Jean et d'Amrou, mais nous avons trouvé depuis que c'est un feuillet de l'histoire de Mar Aba († 552), déjà éditée par le R. P. Bedjan, *Histoire de Mar Jabalaha, de trois autres patriarches, d'un prêtre et de deux autres laïques nestoriens*, Paris, 1895. Notre fragment commence page 233 ~~-----~~ et se termine page 237. Nous signalons cette identification pour que d'autres ne perdent pas de temps à la faire. Les mages reprochent à Mar Aba de juger les différends qui se produisent entre les chrétiens et d'empiéter ainsi sur leurs privilèges, et de ne pas obéir au roi. Le résumé de la discussion est d'ailleurs édité en arabe et traduit en français dans *Patr. orientalis*, t. VII, p. 164 ⁽¹⁾.

3° Nous avons résumé l'histoire de Gabriel (593 à 667 de notre ère), évêque du Tour 'Abdin, dans les *Actes du XIV^e Congrès international des orientalistes*, t. II, Paris, 1906, p. 55-67. Nous avons écrit, p. 68 : « Nous sommes conduit à placer l'ordination de Gabriel en 629. Il avait alors trente-six ans. Plus tard, il descendit à Gozartâ près du calife Omar ibn Hattab. » Cette visite à Omar, qui nous intéressait peu en 1906, mérite aujourd'hui d'être placée à côté du colloque de Jean et d'Amrou. Il est regrettable que l'histoire de Gabriel présente quelques anachronismes qui la rendent suspecte. Il est possible qu'elle ait été composée du ix^e au x^e siècle, après le pillage du monastère rapporté par Bar Hébraeus, *Chron. syr.*, éd. Bedjan, p. 144, vers l'an 830, lorsqu'on a voulu reconstituer l'histoire du monastère. Il est possible aussi cependant que le scribe consigne des traditions beaucoup plus anciennes. Il est intéressant, par exemple, de voir qu'il est nestorien (le catholique) et le chef des Mages pourrait offrir

⁽¹⁾ Au lieu du nom propre ܕܝܢܕܐܕ, *Dindad*, Bedjan, p. 234, l. 8, notre copie porte ܕܝܢܕܐܕܐܕ *Dadinadad*; M. Blochet nous apprend que la première leçon est la meilleure.

question des croix et des processions. On pourrait croire que les moines du Tour 'Abdin, après avoir ouvert leur pays aux Arabes, ont réclamé contre les mesures d'Amrou⁽¹⁾. Il est intéressant aussi de voir que l'évêque du Tour 'Abdin prétend tenir d'Omar « pouvoir sur le Tour 'Abdin jusqu'à Babel », car c'était bien la prétention de ces évêques dès le temps du patriarche Sévère bar Mošqâ (668 à 680); ils voulaient ordonner eux-mêmes les évêques de Mésopotamie, cf. Michel, *Chronique*, II, 456, et ont causé plusieurs schismes. Bar Hébraeus résume notre histoire, *Chron. eccl.*, I, 122 (y compris son anachronisme)⁽²⁾, sans s'inscrire en faux contre elle : « Gabriel, archimandrite de Qartamin, fut consacré évêque en 965 des Grecs (654); il descendit près d'Omar bar Kattab⁽³⁾, roi des Arabes, lorsqu'il était à Gezirta de Beit Zabde, et il obtint un diplôme (Stgildon) [avec] pouvoir sur le peuple des chrétiens. »

C'est le résumé de l'incident que nous allons transcrire et traduire. Puisque Bar Hébraeus l'a regardé comme authentique, il est certain qu'il a influé — vrai ou supposé — sur les destinées du Tour 'Abdin, et il mérite d'être édité. On le

(1) Voici ce que raconte MICHEL, *Chronique*, II, 432 : « A cette époque, Amrou, émir des Taiyayés, défendit que les croix parussent, même aux fêtes et aux rogations. Cela réjouit les Juifs et ils se mirent à enlever les croix des églises. Alors un chrétien connu de l'émir, voyant un Juif qui courait au-dessus de l'église de Saint-Jean-Baptiste (à Damas) pour en arracher la croix, fut enflammé de zèle, alla trouver Amrou et lui dit : « Ô émir juste ! il n'est pas juste que tu permettes aux Juifs de tourner nos mystères en dérision. » Alors Dieu ayant changé son cœur, il dit : « Je n'ai pas prescrit d'arracher les croix, si ce n'est celles qui sont marquées dans les rues, sur les murs. . . » La prescription tomba en désuétude, les chrétiens recommencèrent à porter les croix aux rogations, aux fêtes et aux enterrements. Cependant, à Émèse et à Damas; ils n'ont jamais eu cette faculté depuis que cet édit fut porté par l'émir Amrou. »

(2) Le manuscrit de Londres, *Add.* 17265, est du XIII^e siècle, c'est-à-dire contemporain de Bar Hébraeus.

(3) L'éditeur a traduit *ad eodem* (لسام) Bar Chatibi, et a corrigé sa lecture, *Ibid.*, I, 923.

comparera aux conditions plus dures imposées par Omar aux habitants de Jérusalem. (Lebeau, *Histoire du bas Empire*, LVIII, 47.)

TEXTE SYRIAQUE⁽¹⁾.

ܡܟܩܢܐ ܐܡܚܘܬܐ ܥܡܘܨܐ ܡܨܘܩܐ ܩܘܨܐ ܡܨܘܩܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ
 ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ
 ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ
 ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ
 ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ
 ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ
 ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ
 ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ
 ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ
 ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ
 ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ
 ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ
 ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ

(1) Manuscrit de Paris n° 375, fol. 99. Dans sa partie commune avec le manuscrit de Londres, Add. 17265, du XIII^e siècle, que nous avons résumé à Alger, le manuscrit 375 de Paris est un remaniement avec interpolations, comme le manuscrit de Berlin, Sachau 221. La date du manuscrit 375 a été déchirée, fol. 61 v°, on ne voit plus qu'un γ final, mais un prodige (ܡܨܘܩܐ changée en garçon) raconté dans le manuscrit est daté de 2176 des Grecs (1865) fol. 144; ܡܨܘܩܐ ܩܘܨܐ ܩܘܨܐ. «Ce signe et prodige est apparu dans l'année qui est 2176 des Grecs (1865). Il apparut aussi dans le grand monastère de Mar Gabriel.» La date du manuscrit, fol. 61 v° doit être donc lue ܩܘܨܐ ou 2190 des Grecs (1879).

‘Omar bar Kattâb, à la ville de Gezirta, et (celui-ci) le reçut avec grande joie. Lorsqu’il eut demeuré un peu près de lui, il demanda au calife son sceau sur parchemin (au sujet) des canons et au sujet des lois des Syriens, et au sujet des cloches et au sujet des processions qu’ils font aux fêtes du Seigneur et au sujet des croix⁽¹⁾, (pour savoir) s’ils seront empêchés, et sur les églises⁽²⁾ et les monastères, et au sujet des prêtres et des diacres pour qu’ils ne fussent pas soumis au tribut, et au sujet des moines pour qu’ils fussent libres de dire des antiennes (ma’nioto) devant les morts en sortant de la maison pour les accompagner, et de dire des antiennes et des hymnes devant les (chappelles des) martyrs et devant l’évêque lorsqu’il va visiter son troupeau⁽³⁾, et tout ce qu’ils voudraient selon leurs coutumes, de sorte que personne ne les vexât et qu’ils ne fussent pas privés de leurs lois.

Et le calife se réjouit à l’arrivée de Saint Mar Gabriel et il lui donna sa signature pour qu’il bâtît des églises et des monastères comme il le voudrait, et il lui donna pouvoir depuis le Tour ‘Abdin jusqu’à Babel, et il l’honora beaucoup, parce que Mar Gabriel était du parti des Arabes⁽⁴⁾, et lorsqu’ils vin-

وَجَدْنَاهُ بِالسَّلَامَةِ وَالْمَقَامِ الْمَشْرُوقِ . وَجَدْنَا فِي الْمَسْجِدِ
 فِي الْجَاهِلِيَّةِ فِي الْمَسْجِدِ الْمَشْرُوقِ فِي الْمَسْجِدِ الْمَشْرُوقِ .

. . . « Ensuite pour honorer le roi des Taiyayés et se concilier leurs cœurs, (Simon de Zaité) bâtit (vers 708), à côté de l’église (de Théodore à Nisibe), une mosquée grande et belle et il l’orna avec soin et il mit une table chargée de tout ce qu’il y avait de bon dans la ville, — il prenait pour cela sur les revenus de l’église, — et il restaurait tous les Taiyayés, les Faqihés et les Euchites qui venaient. »

(1) Le manuscrit a mis «des jeûnes», mais le passage parallèle qui se trouve plus loin porte «des croix» رُحْتَا.

(2) Lire جَلَال.

(3) Cf. BAN HÉBRANUS, *Chron. eccl.*, II, 143, où l’on va au-devant d’un métropolitain en chantant des مَقَامَاتٍ et des مَقَامَاتٍ.

(4) Litt. : «voulut pour les Arabes.»

rent dans ce pays, il les fit dominer sur lui et il fit disparaître de ces lieux les Romains mauvais. Et 'Ômar savait que saint Mar Gabriel était un élu de Dieu et que sa prière était entendue de Dieu : — tout ce qu'il demandait au Seigneur, Il le lui donnait, — et il agréa ses paroles et il vint avec lui en ce pays, et il le lui soumit et il dit au saint : « Demande tout ce que tu veux. » Et il lui demanda la pitié pour tous les Syriens, pour les églises et pour les monastères, et surtout pour son monastère. Et il lui donna un écrit signé de lui, et voilà qu'il subsiste jusque maintenant, et il y était écrit que les prêtres et les diacres ne payeraient pas tribut et que le cultivateur riche (chaque) homme donnerait quatre *zouzés* ⁽¹⁾. Il ordonna encore dans son écrit que si l'un des *Hanfés* (païens = arabes) trouvait un Syrien dans la montagne ou sur la route, il irait avec lui jusqu'à sa maison; et s'il en voyait un qui dormait dans la montagne ou dans la vigne ou dans un champ, il demeurerait près de lui et le protégerait jusqu'à sa maison ⁽²⁾. Il fit encore beaucoup d'ordonnances sur les orphelins, les pauvres et les veuves pour qu'on eût pitié d'eux, et pour les choses de l'église et les fêtes : lorsqu'on sort au temps des funérailles et qu'on fait procession ⁽³⁾, à la fête des Rameaux et au vendredi de la Crucifixion et à la fête de la Résurrection, quand on sort avec des croix et que les prêtres et les diacres revêtent leurs ornements, pour que personne ne les en empêchât. « Et quiconque leur nuira tombera sous la malédiction : il sera (livré) ici (-bas) au jugement et aux coups, et là (-haut) à la géhenne et au supplice, parce qu'il a foulé aux pieds notre commandement et le commandement du prophète de Dieu Mahomet. » Et

⁽¹⁾ Mahomet avait imposé quatre *zouzés* aux pauvres, mais douze aux marchands et aux riches, cf. BAR HÉBARUS, *Chron. eccl.*, II, 116-118.

⁽²⁾ Cela signifie peut-être que Gabriel a demandé la protection des Arabes contre les Kurdes.

⁽³⁾ *ḥajj* de *ḥajj* ou *ḥajj* *circumivit*. Cf. l'arabe دوران « procession ».

ensuite Mar Gabriel prit l'écrit (portant) ces ordres, il le reçut et retourna avec grande joie à son monastère, en priant pour 'Omar; et il remercia Dieu qui lui avait fait trouver miséricorde près de lui. Gloire à Dieu! lequel exalte les serviteurs qui honorent son nom. A lui gloire, honneur et adoration, maintenant et toujours, dans les siècles des siècles! Amen.